

**Convention relative à une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS)
visant à la résorption de l'habitat précaire (squats occupés par des Roms)
sur l'agglomération bordelaise**

Phase 2

Préambule

La problématique « habitat précaire » en développement depuis de nombreuses années dans l'agglomération bordelaise a fait l'objet d'une première Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS Roms) en 2009. La présente convention permet la continuité de cette démarche MOUS en s'inscrivant dans une intervention plus globale mise en place par l'Etat et les collectivités locales et dont l'organisation chronologique est la suivante :

- en novembre 2009, lancement de la **MOUS -1ère phase-**. Cette action visait les situations des familles bulgares et roumaines en occupations illicites et pour lesquelles le caractère parfois extrêmement précaire et dangereux en matière de salubrité et de sécurité justifiait une prise en compte dans l'urgence. Cette MOUS -1ère phase- ciblait des sites prioritaires repérés, dans l'agglomération bordelaise et se terminait en juin 2010 ;
- en juillet 2010, démarre la **MOUS -2ème phase-** pour poursuivre l'accompagnement des familles déjà engagé et intervenir sur les sites non traités en phase 1. L'association le COS¹ (Centre d'Orientation Sociale) est l'opérateur social en charge de cette MOUS ;
- en parallèle à ces interventions concrètes sur le terrain, une **étude** est lancée en janvier 2010 pour l'élaboration d'un diagnostic visant à consolider la connaissance des situations d'habitat précaire et des squats de l'agglomération et à construire les outils et le partenariat nécessaires au traitement des situations. Pilotage et financement : Etat/DDCS ;
- l'enseignement de cette étude devrait permettre la mise en place d'une **MOUS** pour traiter les **autres publics** en situation d'habitat précaire (dont les squats), dont les modalités de mise en oeuvre sont définies en lien avec le PDALPD et le PAHI.

La présente convention porte sur la MOUS Roms Phase 2 ; l'Etat (Préfecture-DDCS) en assure le pilotage en partenariat étroit avec les collectivités, notamment la CUB qui co-finance la démarche et la Ville de Bordeaux qui concentre environ 40 % des populations concernées et qui a participé au financement de la MOUS phase 1.

¹ L'association gère des établissements sociaux et médico-sociaux (plusieurs sites en France) et intervient spécifiquement auprès des personnes étrangères. En Gironde, le COS gère notamment un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA - 197 places), une structure d'hébergement d'urgence de 30 places avec un dispositif hôtelier de 45 places, un service formation spécialisé dans l'apprentissage linguistique et l'insertion.

Article 1 – Rappel des objectifs généraux des 2 phases de la MOUS

- réaliser un diagnostic individuel des ménages et identifier les ménages qui feront l'objet d'un suivi au titre de la MOUS
- proposer un accompagnement social aux familles en capacité d'insertion sur le territoire
- proposer pour ces ménages des solutions adaptées, mettant fin aux situations de squat et visant à l'hébergement et/ou au relogement des ménages

Article 2 - Le champ des 2 phases de la MOUS : populations concernées et secteur géographique

La MOUS porte sur les populations étrangères « sans abri » en provenance de Roumanie ou Bulgarie, recourant à l'occupation illicite de bâtiments (squats) ou de terrains sur le territoire de la communauté urbaine de Bordeaux.

Cette population est globalement évaluée à environ 450 personnes.

Réalisations de la Phase 1 (au 30/06/10) :

Les actions du COS ont porté sur 4 squats : Bordeaux 150 avenue Thiers, Bordeaux 104 quai de Queyries, Floirac rue Jules Guesde, Gradignan. Ces sites représentent environ 290 personnes, soit 66% des situations identifiées sur l'agglomération.

Le COS a réalisé 62 diagnostics (soit 143 personnes). Il a proposé au Préfet 33 familles et engagé un accompagnement renforcé pour 14 d'entre elles.

Au 30 juin, 9 familles s'appêtant à bénéficier d'un titre de séjour d'un an avec autorisation de travail continuent de faire l'objet de l'accompagnement renforcé du COS et d'une recherche d'hébergement adapté.

Objectifs de la Phase 2 :

- poursuite des accompagnements renforcés déjà engagés lors de la phase 1 (Thiers, Floirac, Gradignan) ;
- réalisation des diagnostics et mise en place des accompagnements pour l'ensemble des autres sites qui restent à traiter (plusieurs sites à Bordeaux, un site à Cenon, un à Floirac, ...) et qui représentent environ 150 personnes.

Article 3 – Rappel du contenu de la mission des 2 phases de la MOUS

3.1 - Phase de diagnostic

En lien avec ses partenaires associatifs (Samu social, ADAV, Médecins du Monde,...) et les services sociaux, l'intervention du COS auprès de ces ménages consiste en :

- ✓ une évaluation globale de l'occupation et du fonctionnement du squat
- ✓ une identification des ménages appelés à rejoindre le dispositif : appréciation de la volonté de retour dans le pays d'origine ou d'intégration en France
- ✓ la réalisation de diagnostics individuels complets sur la situation sociale des personnes (situation familiale, juridique, financière, scolarisation, santé, emploi, formation..)

✓ la proposition au préfet de familles en capacité d'intégration via l'emploi sur la base de critères liés aux compétences professionnelles et à leur caractère transférable en France et leur connaissance de la langue française.

3.2 Phase d'accompagnement et de recherche de solutions adaptées : projet d'insertion et recherche d'emploi, définition d'un projet d'hébergement et/ou habitat adapté

Pour ce qui concerne le volet « Projet d'insertion et recherche d'emploi », le COS assure un accompagnement renforcé (préparation du CV ; organisation de la recherche d'emploi et prise de contact avec les employeurs potentiels ; organisation des démarches administratives liées à l'embauche ; préparation des personnes à la situation d'emploi) en lien avec Pôle Emploi . :

Pour l'ensemble des familles Phases 1 et 2 et sur la base de la phase de diagnostic, le COS établira des préconisations en matière d'hébergement et/ou d'habitat (adapté, le cas échéant). Les solutions opérationnelles qui en découleront pourront le cas échéant se succéder dans le temps avant d'aboutir à un habitat pérenne : un hébergement d'urgence très transitoire (hôtels, centres d'hébergement d'urgence, ...) en mobilisant le droit commun quand c'est possible, un hébergement de stabilisation (avec le cas échéant des solutions « innovantes »), un habitat adapté...

L'Etat et les collectivités apprécieront la faisabilité des préconisations ; la recherche de solutions sera engagée après validation par le comité de pilotage et définition des rôles respectifs de chaque acteur dans cette phase (institutionnels, opérateur de logement social, COS, ...).

L'opérateur a pour mission de :

- rechercher des solutions d'hébergement rapidement mobilisables suite à des opérations d'évacuation des squats
- centraliser le travail de prospection et de repérage des opportunités immobilières et foncières mené par les acteurs cités plus haut
- assister à la maîtrise d'ouvrage pour le montage des projets

Pour la réalisation et la réussite de cette MOUS, l'Etat et les collectivités locales partenaires apporteront au COS un soutien institutionnel à travers :

- la procédure d'obtention des titres de séjour et des autorisations de travail pour les ménages en capacité d'en disposer (Etat)
- la communication du projet notamment vers les services sociaux du Conseil Général et le secteur associatif (Etat)
- le montage opérationnel des solutions d'hébergement ou d'habitat adapté (Etat, CUB, Ville).

Article 4 – Pilotage, suivi et évaluation

Un comité de pilotage présidé par le Préfet associe les institutions publiques et les responsables concernées : CUB, villes, Conseil Général...

Il a pour fonction de valider les propositions d'action et de suivre le déroulement de la MOUS.

Le comité de pilotage constitue un lieu du partage de la connaissance et devra permettre une mise en commun des sources d'information disponibles.

Un comité technique de suivi de la MOUS (secrétariat DDCS) se réunit en tant que de besoin, afin notamment de préparer les comités de pilotage.

Le COS établira :

- un état des lieux mensuels actualisé
- des comptes-rendus trimestriels de sa mission
- les documents destinés à alimenter les réflexions du comité de pilotage
- un document de capitalisation des entretiens individuels, permettant une meilleure connaissance des populations Roms
- un bilan consolidé et global de l'action

Article 5 – Durée de la mission, selon les phases 1 et 2 de la MOUS

Phase 1 :

Durée de 10 mois : du 1^{er} décembre 2009 au 30 septembre 2010
(au lieu d'une durée initiale de 6 mois)

Phase 2 :

Durée de 8 mois, du 1^{er} octobre 2010 au 31 mai 2011

TOTAL MOUS : 18 mois

Article 6 – Moyens, coût et financement de la phase 2 de la MOUS

✓ **Moyens affectés par le COS :**

Moyens humains : 2,75 ETP

Equipe MOUS	ETP	Horaire hebdo	Fonction
Coordonateur <i>Jean Pierre DESCAMPS</i>	0.50	17,5	Gestion et conduite de projet, communication, recherche, montage d'action, liens institutionnels...
Travailleur social <i>Leslie BOYER</i>	1	35	Evaluation individuelle, lien partenaires (PMI, MDSI...)
Chargé d'insertion et d'accompagnement <i>Narjes DIMASSI</i>	1	35	En charge de l'accompagnement à la recherche d'un emploi pour les personnes retenues dans le cadre de l'accompagnement. La personne réalise sa mission en lien avec pôle emploi. Le chargé d'insertion assure aussi l'accompagnement des personnes dans les démarches de la vie quotidienne, en lien avec la travailleuse sociale.
Secrétariat	0.25	9	Gestion du suivi administratif des dossiers

Une mission externalisée par le COS et confiée à l'ADAV (par convention) porte sur :

- la gestion d'un groupe de parole pour faire exprimer les besoins des usagers
- la gestion d'un groupe d'expression sur la base d'un support culturel
- l'accompagnement de la démarche avec un éclairage ethnologique et scientifique.

Pour ce qui concerne l'accompagnement des familles, du personnel du COS sera mobilisé pour la mise en place des mesures d'accompagnement spécifiques (CESF...)

Moyens matériels :

- 1 bureau, 52 Rue des treuils à Bordeaux pour recevoir le public
- 2 bureaux à Villenave d'ornon (lieu de travail du personnel)
- matériel informatique et bureautique
- véhicules de service

Partenariat :

Ce projet s'inscrit dans une logique partenariale forte notamment avec la municipalité de Bordeaux, l'ADAV, Médecins du Monde, mais aussi le SAMU social, le CAIO, l'ensemble des services du Conseil Général, les CCAS, les associations caritatives, ...

Autres outils :

Le COS mettra en place des sessions d'information sur les droits et devoirs pour une durée globale de 96 heures.

✓ **Coût de la mission pour la phase 2 : 75.000 €**

Diagnostics, préconisations et sessions d'information	Période (8 mois)
Charges de personnel	61.000
Prestation de service ADAV	2.000
Charges de fonctionnement	12.000
Total	75.000€

✓ **Plan de financement de la phase 2 :**

Etat (crédits MOUS) : 45 000 € (taux de subvention dérogatoire de 60.%)
CUB : 30 000 € (40%)

Fait à Bordeaux, le

Le Préfet,

Le Président de la Communauté Urbaine de
Bordeaux,

Le Président du COS,

Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale **M.O.U.S. « SQUATS ROMS »**

BILAN **PHASE 1** **[JANVIER – JUIN 2010]**

Comité de Pilotage
30 juin 2010



NOTE DE SYNTHÈSE

Origine de la mise en place de la MOUS :

Les services de l'Etat constatent, en 2008, une forte présence de personnes d'origine bulgare et roumaine (400 personnes) qui occupent illicitement des lieux, propriété de la CUB. Les projets d'aménagement dans ces zones urbaines, les problèmes de sécurité des locaux et la volonté de prendre en compte l'aspect humanitaire amènent le Préfet, la CUB et la ville de Bordeaux à mettre en place une MOUS. Un incendie déclaré dans un squat précipite la mise en œuvre du projet en décembre 2009.

Les objectifs et la commande initiale :

- **réaliser un diagnostic social** pour chaque famille en situation de squat sur la base du volontariat et proposer une synthèse de la situation sociale globale de chaque squat
- **proposer un accompagnement** renforcé aux familles retenues par le Préfet sur la base
 - des compétences professionnelles transférables
 - de la capacité à communiquer en français
 - de l'absence de casier judiciaire
 - de la capacité des personnes à s'intégrer
- **mener une réflexion en vue de faire des préconisations** d'accompagnement et de prise en charge de cette population afin de pouvoir évacuer les squats vers un dispositif et préparer l'échéance de la libre circulation en 2012
- **faire un travail de veille documentaire** et de capitalisation des expériences pour accompagner et partager la connaissance de cette problématique

Conditions de réalisation de la MOUS :

L'idée est de travailler en 2 phases : la première de 6 mois pour construire et tester la démarche et la seconde de 10 mois pour terminer le travail de diagnostic et d'accompagnement. Un budget de 150000 € a été alloué pour réaliser cette opération. Une équipe de 3 salariés assure cette mission : 1 coordonateur, 1 travailleur social, 1 accompagnateur en insertion.

Cadre générale de la démarche :

Le travailleur social se rend sur place avec un traducteur pour rencontrer les familles et expliquer la démarche de diagnostic : des rendez vous sont pris avec les volontaires. Chaque entretien fait l'objet d'un compte rendu et permet, en fonction des critères cités plus haut, de proposer au Préfet des familles à accompagner.

Le Préfet retient un certain nombre de familles qui rentrent alors en phase d'accompagnement sur une période de 3 mois pendant laquelle une APS¹ est délivrée pour donner un « cadre réglementaire » qui légitime notre intervention.

¹ APS : Autorisation Provisoire de Séjour (ne valant pas autorisation de travail)

Objectif de l'accompagnement :

Rechercher un emploi reste la priorité pour permettre aux personnes de pouvoir bénéficier d'un titre de séjour avec autorisation de travail. L'idée est de pouvoir, en outre, transformer le travail illégal en contrat de travail, sous condition du paiement de la taxe OFII (certains départements ont levé cette obligation qui peut apparaître comme un frein). Pôle Emploi est mobilisé avec nous pour trouver des employeurs sur la base des offres pour lesquelles il existe un manque de main d'œuvre. Pendant cet accompagnement, les enfants sont scolarisés, les problèmes de santé sont suivis, les adultes participent à des rencontres d'information, à des cours d'apprentissage de la langue française, plus particulièrement de vocabulaire métier, des relais sont passés vers les secours alimentaires. Actuellement, les personnes restent dans le squat. A l'issue de cette période, les personnes qui obtiendront un titre de séjour seront relogées.

Les résultats en quelques chiffres :

- 88 familles recensées lors de nos passages soit 207 personnes (phase 1 de la MOUS)
- 62 familles diagnostiquées soit 143 personnes
- 33 familles proposées au Préfet
- 14 retenues en accompagnement avec APS : au terme des 3 mois d'accompagnement, 18 % de la population diagnostiquée trouve une issue favorable :
 - 3 familles sortent de l'accompagnement sans solutions (pas de titre de séjour)
 - 2 demandes de retour volontaire pour une réinstallation
 - 9 familles vont bénéficier d'un titre de séjour valable un an avec autorisation de travail et seront relogées par le COS avec une nouvelle phase d'accompagnement

Les préconisations :

Elles sont actuellement en cours d'élaboration et feront l'objet d'une communication en septembre 2010.

Les facteurs clés de réussite :

- **un travail en réseau et en partenariat** qui réunit l'Etat, les collectivités territoriales et locales mais aussi les associations gestionnaires, les associations caritatives. Ce travail doit se nourrir des résultats des expériences réalisées pour réfléchir aux bonnes pratiques et éviter les erreurs commises.
- En ce sens, il est probable que des MOUS se réunissent pour partager les expériences.
- la mise en place d'une **action structurée** qui donne un cadre aux usagers (sortie de l'illégalité) et qui les oblige à **respecter un contrat de prise en charge** (ils sont acteurs de leur devenir) : ce n'est pas à la société à s'adapter à leur situation mais bien à eux d'accepter le cadre fixé (les roms sont alors redevables).
- passer le cap difficile qui laisse à penser que ce contexte d'accueil pourrait créer un appel d'air : en effet, nous pensons qu'au contraire, le fait de **donner un cadre entraine un effet dissuasif** pour toutes les personnes qui peuvent se satisfaire de la « manche » et du squat et, par ailleurs, le fait de **disposer d'un titre de 3 mois permet de clarifier la question de la légalité du séjour** (ce qui n'est pas l'intérêt de tous y compris des réseaux).
- en même temps, ce contexte d'accueil laisse **une véritable chance aux personnes pour s'intégrer dans la société française.**

Contacts :

- | | | |
|--------------------------------|---|----------------|
| - Directeur Général : | Daniel PARENT | 01.42.60.13.22 |
| - Directeur site de Bordeaux : | Philippe ELLIAS | 05.56.87.23.62 |
| - Coordonateur MOUS : | Jean Pierre DESCAMPS | 05.56.87.23.62 |
| | | |
| - Courriel : | mous@cosquancard.com | |
| - Site Web : | http://mous.cosquancard.com | |

SOMMAIRE

1. LA MISSION	5
1.1. LA COMMANDE INITIALE	5
1.1.1. <i>Les Objectifs de la MOUS</i>	5
1.1.2. <i>Contenu de la mission</i>	5
2. ELEMENTS STATISTIQUES (4 SQUATS)	7
2.1. REPARTITION PERSONNES DIAGNOSTIQUEES (HOMMES / FEMMES / ENFANTS).....	8
2.2. TRANCHES D'AGE DES ADULTES MAJEURS DIAGNOSTIQUEES.....	8
2.3. TRANCHES D'AGE REPARTIES PAR SEXE DES ADULTES MAJEURS	9
2.4. TRANCHE D'AGE DES ENFANTS MINEURS DES FAMILLES DIAGNOSTIQUEES	9
2.5. DATE D'ARRIVEE (1ERE FOIS) EN FRANCE	10
2.5. NIVEAU D'ETUDES, SCOLARITE DES ADULTES MAJEURS	11
2.7. NIVEAU DE MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE	12
2.8. SECTEURS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES.....	13
4. DIAGNOSTIC & ACCOMPAGNEMENT, RESULTATS PAR SQUATS	16
4.1. SQUAT AVENUE THIERS.....	16
4.2. SQUAT FLOIRAC (BIDONVILLE RUE JULES GUESDE)	17
4.3. SQUAT 104 QUAI DE QUEYRIES	18
4.4. SQUAT GRADIGNAN	18
4.5. FAMILLES HORS DIAGNOSTICS SQUATS.....	18
5. L'ACCOMPAGNEMENT.....	19
5.1. SOCIAL.....	19
5.1.1. <i>Une présentation globale et approfondie de l'accompagnement proposé</i>	19
5.1.2. <i>La définition d'un accompagnement adapté et contractualisé</i>	19
5.1.3. <i>La mise en place de l'accompagnement</i>	19
5.2. SCOLARITE.....	20
5.3. SANTE.....	20
5.4. LOGEMENT.....	21
5.5. EMPLOI	21
7. CONCLUSION ET PERSPECTIVES... ..	23
ANNEXES AU BILAN DE LA PHASE 1 (JANVIER-JUIN 2010).....	24
ANNEXE 01 CONVENTION (PREFET / VILLE DE BORDEAUX / CUB / COS) DECEMBRE 2009.....	25
ANNEXE 02 M.O.U.S. « SQUAT ROMS » BILAN D'ETAPE SITE THIERS COMITE DE PILOTAGE 18 DECEMBRE 2009	34
ANNEXE 03 POINT SUR L'AVANCEMENT DE LA MISSION AU COMITE TECHNIQUE 11 JANVIER 2010	42
ANNEXE 04 SQUAT FLOIRAC – RUE JULES GUESDE (BIDONVILLE) NOTE DE SYNTHESE AU COMITE DE PILOTAGE 12 FEVRIER 2010	51
ANNEXE 05 FICHE DE PRESENTATION DE LA DEMARCHE ET DU PROTOCOLE DE DIAGNOSTIC ET D'ACCOMPAGNEMENT	54
ANNEXE 06 DIAGNOSTIC SOCIAL MODELE DE FICHE D'ENTRETIEN	56
ANNEXE 07 LISTE DES PARTENAIRES (HORS MEMBRES DU COPIL)	72

1. LA MISSION

1.1. LA COMMANDE INITIALE²

1.1.1. Les Objectifs de la MOUS³

L'objectif global de la M.O.U.S., sur la base de l'état des lieux global des squats (cf. étude – diagnostic et connaissances des acteurs) est principalement de :

- **réaliser un diagnostic individuel des ménages** et identifier ceux qui pourront faire l'objet d'un suivi au titre de la MOUS,
- **proposer un accompagnement social aux familles volontaires** pour une insertion sur le territoire,
- **proposer pour ces ménages des solutions adaptées et pérennes**, mettant fin aux situations de squat et **visant à l'hébergement et/ou au relogement** des ménages.

Les populations concernées par la M.O.U.S. sont les populations étrangères « **sans abri** » composées de **ressortissants de l'Union Européenne en provenance de Bulgarie ou de Roumanie, recourant à l'occupation illicite de bâtiments** (squats). Cette population est évaluée à environ 900 personnes (*chiffre mentionné dans la convention ; le diagnostic plus précis fait apparaître un chiffre plus proche de **450 personnes**, enfants compris*)

Le diagnostic identifiera les ménages en capacité d'insertion sur le territoire français, motivés et volontaires pour intégrer la démarche.

Le périmètre de la mission porte sur les communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux concernées par la problématique.

1.1.2. Contenu de la mission⁴

Une 1^{ère} phase de diagnostic

Dans cette phase de diagnostic, le COS interviendra en lien avec ses partenaires associatifs (Samu social, ADAV, Médecins du Monde, Procom...) et les services sociaux intervenant auprès de ces ménages.

- ✓ évaluation globale de l'occupation et du fonctionnement du squat
- ✓ identification des ménages appelés à rejoindre le dispositif : appréciation de la volonté de retour dans le pays d'origine ou d'intégration en France
- ✓ réalisation de diagnostics individuels complets sur la situation sociale des personnes (situation familiale, juridique, financière, scolarisation, santé, emploi, formation..) et définition d'un projet en matière d'hébergement / logement adapté à chaque famille

² Cf. Annexe 1 : CONVENTION M.O.U.S.entre l'Etat (Prefet), la Communauté Urbaine de Bordeaux, La ville de Bordeaux, et le C.O.S. (Centre d'Orientation Sociale)

³ Cf. Convention, article 1

⁴ Cf. Convention, article 2

Une phase d'accompagnement et de recherche de solutions adaptées : définition d'un projet d'hébergement et/ou habitat adapté et d'un projet d'insertion

Sur la base de la phase de diagnostic, le COS établira des préconisations en matière d'hébergement et/ou relogement et en matière d'accompagnement social des familles.

Les préconisations porteront sur des solutions opérationnelles, qui pourront le cas échéant se succéder dans le temps avant d'aboutir à une solution adaptée et pérenne : un hébergement d'urgence très transitoire (hôtels, centres d'hébergement d'urgence...) en mobilisant le droit commun quand c'est possible, un hébergement de stabilisation (avec le cas échéant des solutions « innovantes »), un habitat adapté...

L'Etat et les collectivités devront apprécier la faisabilité des préconisations ; la recherche de solutions sera engagée après validation par le comité de pilotage et définition des rôles respectifs de chaque acteur dans cette phase (institutionnels, opérateur de logement social, COS...).

L'opérateur de la MOUS aura la double mission :

sur le volet social, de faire émerger les besoins des ménages, à construire avec eux un projet d'insertion et de logement adapté

sur le volet technique : en lien avec les acteurs concernés (communes, services de l'Etat, opérateur de logement social...) : centralisation du travail de prospection et du repérage des opportunités immobilières et foncières mené par l'Etat, les collectivités ou les opérateurs HLM, assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le montage des projets (notamment financements mobilisables : investissement et fonctionnement, gestion)

Pour la réalisation et la réussite de cette phase, l'Etat et les collectivités locales partenaires de la MOUS apporteront au COS un soutien institutionnel à travers notamment :

- la procédure d'obtention des titres de séjour et des autorisations de travail pour les ménages en capacité d'en disposer (Etat)
- la communication du projet vers les services sociaux du Conseil Général et le secteur associatif (Etat)
- le montage opérationnel des solutions d'hébergement ou de d'habitat adapté (Etat, CUB, villes)

Dès le début de la première phase de la M.O.U.S. le COS à immédiatement engagé un travail de veille et de collecte documentaire sur les différents aspects de la problématique « Rom » tant en Europe qu'en France. Dans un objectif d'échange et de partage entre les différents acteurs de la MOUS, nous avons créé un site Internet collaboratif, espace d'information et d'échanges à disposition des membres du Comité de Pilotage, de l'équipe opérationnelle et des partenaires de la MOUS, accessible avec identifiant et mot de passe personnel.

La partie documentaire de ce site Web est ouverte à tout internaute, avec pour objectif de sensibiliser à la connaissance de ces publics. Elle comporte de nombreuses rubriques thématiques : Etudes et rapports / Textes législatifs / Articles de presse / emploi – économique et social / Habitat / Culture et communication / Scolarisation-Education / Co-développement / Supports multimédia.

2. ELEMENTS STATISTIQUES (4 SQUATS)

Ces résultats sont issus de l'analyse des données provenant des 4 squats sur lesquels la M.O.U.S. est intervenue, représentant au total

- **88 familles soit 207 personnes⁵ recensées à ce jour.**
- **62 familles (143 personnes) ont suivi les entretiens de diagnostic, représentant 70% du public recensé.**
- **33 familles ont été proposées par le C.O.S. pour un accompagnement, soit 53% des familles volontaires pour le diagnostic social (38% des recensés).**
Les propositions du C.O.S. ont été élaborées sur la base de critères définis par le Comité de Pilotage, centrés sur le potentiel d'employabilité, le respect des règles de la société française et plus récemment une maîtrise minimale de la langue française.
- **14 familles au total (47 personnes) ont bénéficiées d'une A.P.S. et d'un accompagnement, soit % des volontaires** mais 3 familles (11 personnes dont 5 enfants) occupant le squat du Quai de Queyries ont eu leur APS et leur accompagnement arrêtés par décision préfectorale suite à une affaire judiciaire en cours.

Compte tenu des choix de priorité de diagnostic des squats (Bordeaux-Thiers, Floirac –Guesde, Bordeaux Queyries (104) et Gradignan, **la totalité des familles diagnostiquées et accompagnées dans cette 1ere phase de la M.O.U.S. est d'origine Bulgare, à l'exception d'une famille roumaine** en squat au 205 avenue Thiers dont la demande de diagnostic a été faite par la préfecture ce 23 juin. Cette famille a été rencontrée le 25 juin et la synthèse de diagnostic a été en préfecture le 29 juin, elle n'entre donc pas dans les données statistiques établies dans ce dossier. Cette famille devrait bénéficier d'une A.P.S. et entrer en accompagnement prochainement.

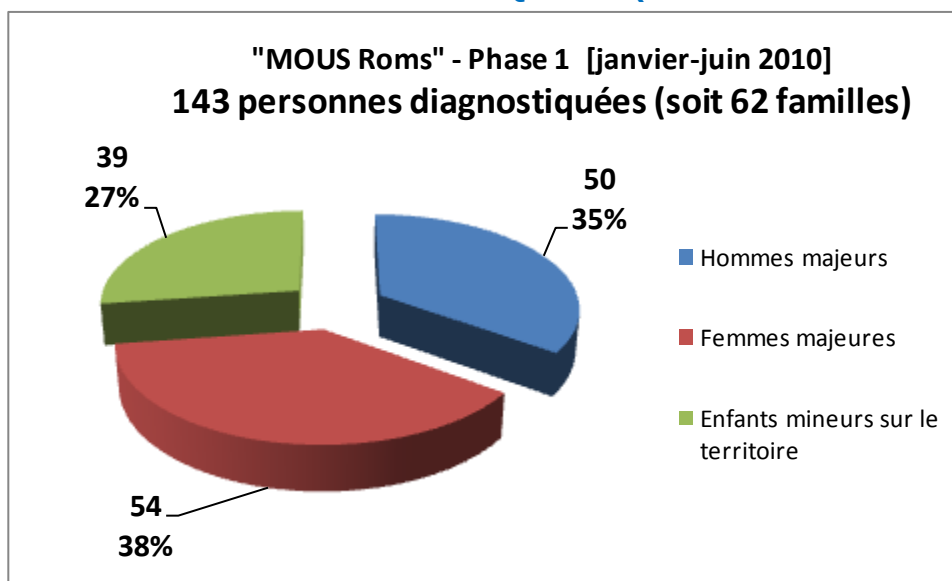
La très grande majorité des familles bulgares provient de la région de PAZARDJIK, située à 140 km au sud-est de Sofia ; plus précisément d'un territoire de 20 km² comprenant 13 villages, reliant la ville de PAZARDJIK (chef lieu du département de même nom) et la ville de PESHTERA.



Tous font partie de la minorité bulgare longtemps discriminée qui a subi une détérioration de sa condition et qui en raison de la crise économique et sociale se trouve encore plus exclue de la société bulgare qu'auparavant⁶.

⁵ 226 personnes si l'on tiens compte du recensement par les services de police en janvier 2010 du squat de Thiers faisant apparaître 96 personnes au lieu de 77 (sans distinction adultes/enfants).

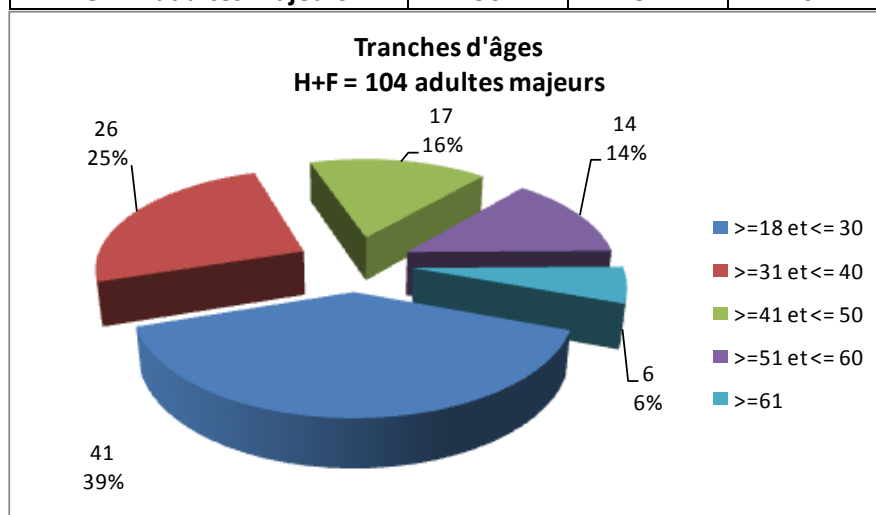
2.1. REPARTITION PERSONNES DIAGNOSTIQUEES (HOMMES / FEMMES / ENFANTS)



Sur 145 personnes (62 familles volontaires) ayant participé au diagnostic social, on note 104 adultes (73%) ;
 50 hommes majeurs (35%) + 54 femmes majeures (38 %) + 39 enfants mineurs sur le territoire (27%)

2.2. TRANCHES D'AGE DES ADULTES MAJEURS DIAGNOSTIQUEES

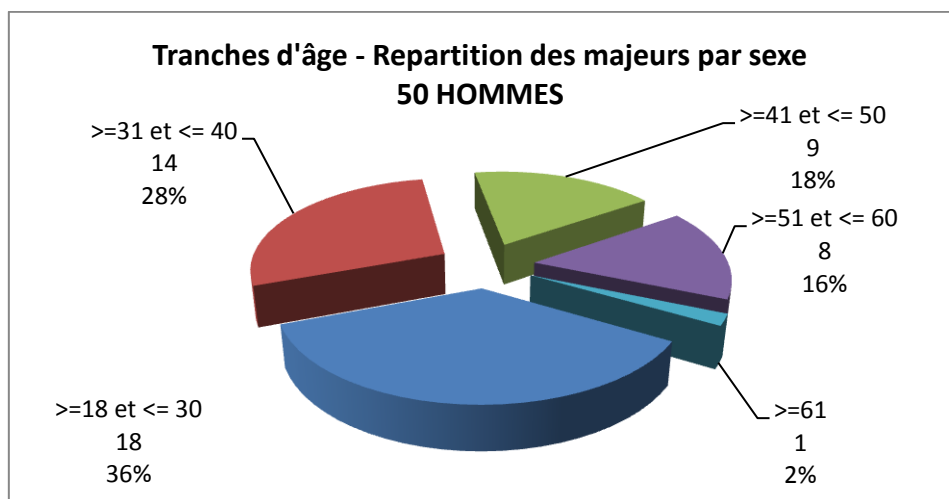
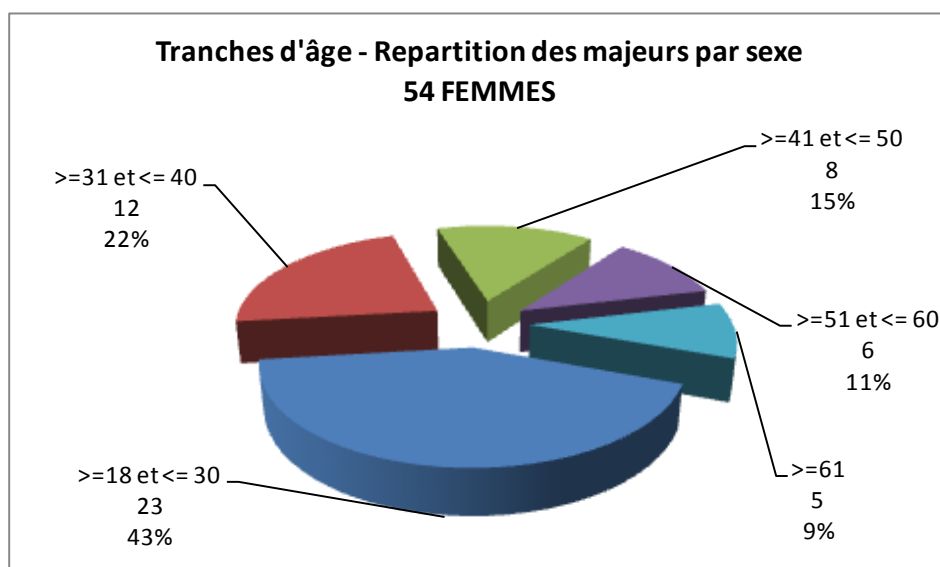
TRANCHES d'AGES	Hommes	Femmes	TOTAL H+F
>=18 et <= 30	18	23	41
>=31 et <= 40	14	12	26
>=41 et <= 50	9	8	17
>=51 et <= 60	8	6	14
>=61	1	5	6
TOTAL adultes majeurs	50	54	104



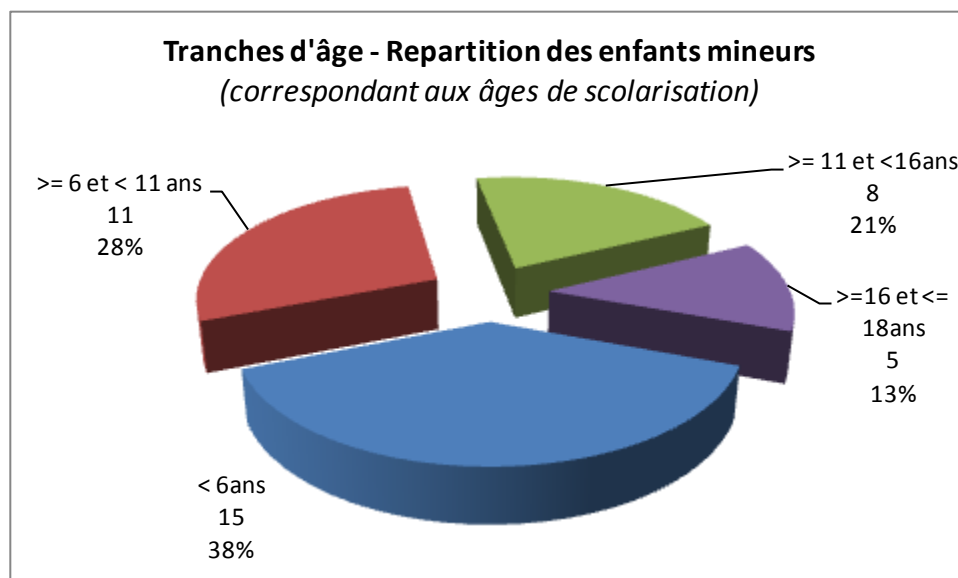
Chez les adultes majeurs, la tranche d'âge la plus représentative est les 18-30 ans (41 %)

⁶ Cf. documentation Europe sur le site de la M.O.U.S. (<http://mous.cosquancard.com>) et particulièrement le 3^{ème} rapport sur la Bulgarie de la Commission Européenne contre le racisme et l'intolérance.

2.3. TRANCHES D'ÂGE REPARTIES PAR SEXE DES ADULTES MAJEURS

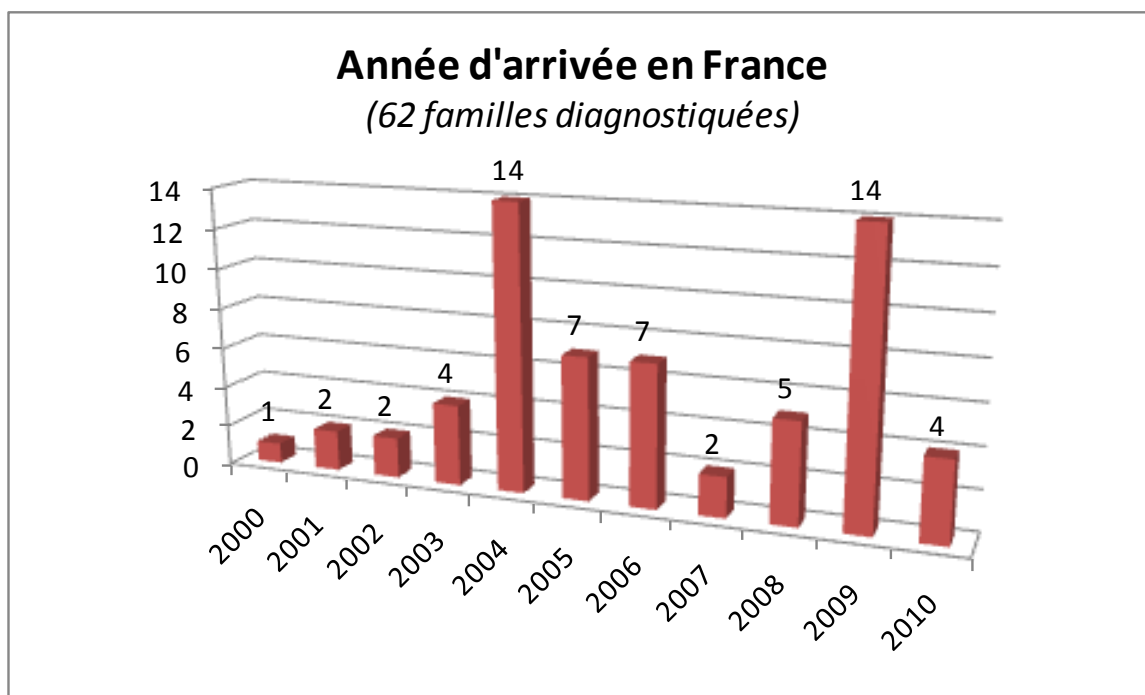


2.4. TRANCHE D'ÂGE DES ENFANTS MINEURS DES FAMILLES DIAGNOSTIQUEES



2.5. DATE D'ARRIVEE (1ERE FOIS) EN FRANCE

ARRIVEE	FAMILLES	%
2000	1	2%
2001	2	3%
2002	2	3%
2003	4	6%
2004	14	23%
2005	7	11%
2006	7	11%
2007	2	3%
2008	5	8%
2009	14	23%
2010	4	6%
TOTAL FAMILLES	62	100%



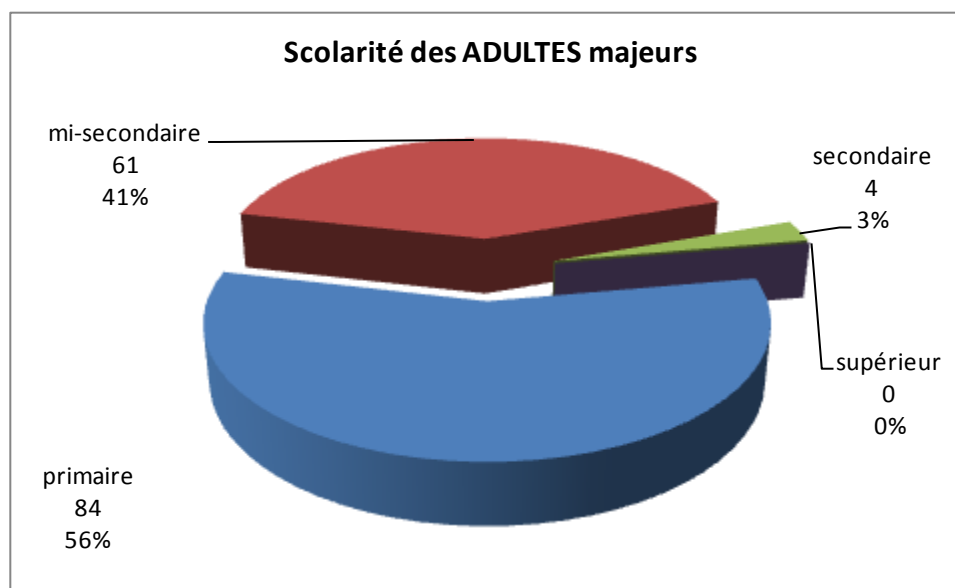
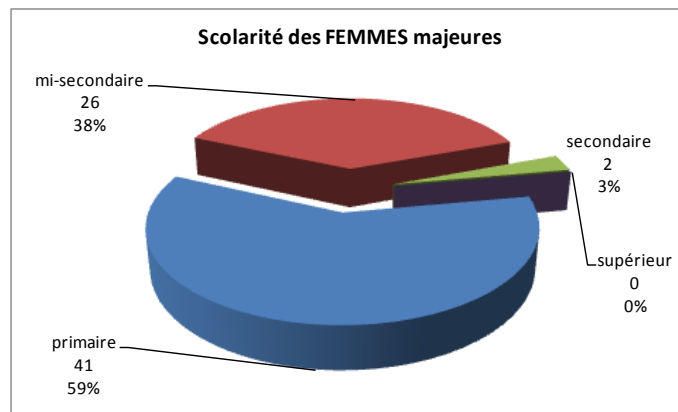
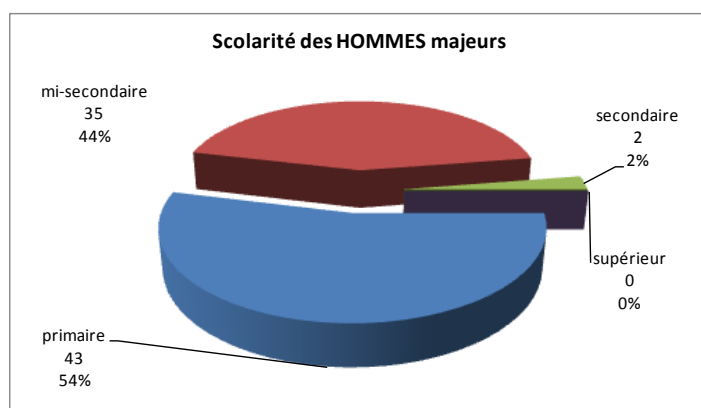
Parmi les 62 familles diagnostiquées sur la phase 1 de la M.O.U.S. (145 personnes),

- la première famille arrive en France en 2000 ;
- 9 familles (15%) arrivent en France sur une période de 4 ans entre 2000 et 2003 ;
- **14 familles (23%) arrivent en France dans la seule année 2004, soit 1/4 il y a 6 ans ;**
- 21 familles (34%) arrivent en France sur une période de 4 ans entre 2005 et 2008 ;
- **14 familles (23%) à nouveau arrivent en France dans la seule année 2009, soit 1/4 il y a 1 an ou plus ;**
- 4 familles (6%) seulement sont arrivées en France cette année 2010.

L'ancienneté est assez bien répartie sur les 2 squats les plus importants (Thiers et Floirac)

2.5. NIVEAU D'ETUDES, SCOLARITE DES ADULTES MAJEURS

	50 HOMMES			54 FEMMES			104 H+F		
A 41	OUI	NON	NR	OUI	NON	NR	OUI	NON	NR
primaire	43	4	3	41	9	4	84	13	7
mi-secondaire	35	12	3	26	26	2	61	38	5
secondaire	2	41	7	2	50	2	4	91	9
supérieur	0	43	7	0	52	2	0	95	9



la scolarisation au niveau primaire, à 56% des hommes et femmes réunis, est légèrement supérieur chez les femmes.

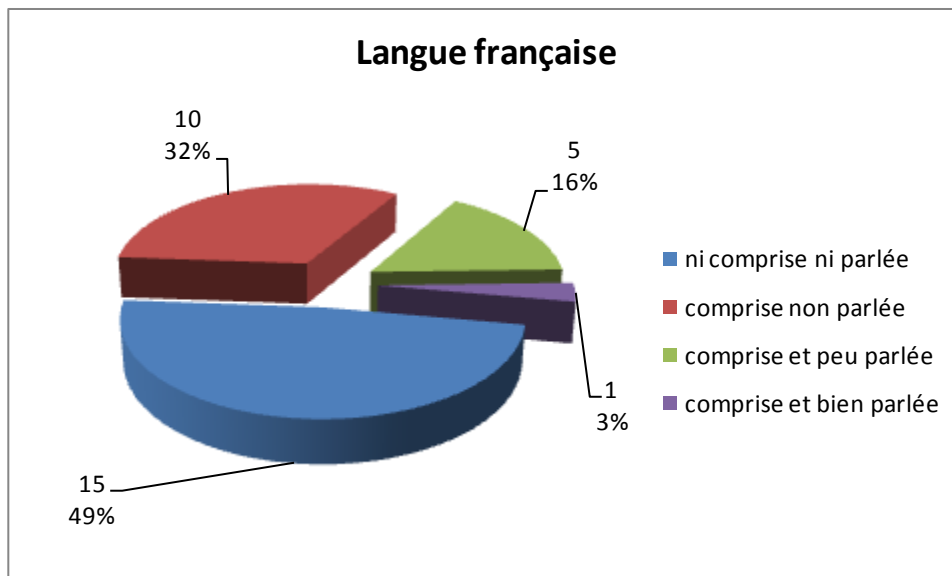
à l'étape mi-secondaire, à 41 % des hommes et femmes réunis, c'est cette fois-ci les hommes les plus scolarisés la moyenne des deux se situant à 41 % pour atteindre 97% des personnes scolarisés. Les femmes du panel arrêtent donc plus fréquemment leurs études à la fin du primaire.

Seulement 3% des adultes majeurs du panel atteignent un niveau secondaire ; aucune personne n'a poursuivi d'études supérieures.

12,5 % , soit 13 adultes majeurs sur 104, déclarent ne pas avoir suivi de scolarité du tout.

2.7. NIVEAU DE MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Note : Ces données ne portent que sur un panel de 31 familles nucléaires (la moitié des familles diagnostiquées) car certaines fiches de retranscription des entretiens de diagnostic social ne mentionnent pas suffisamment de détails pour analyser cet item.

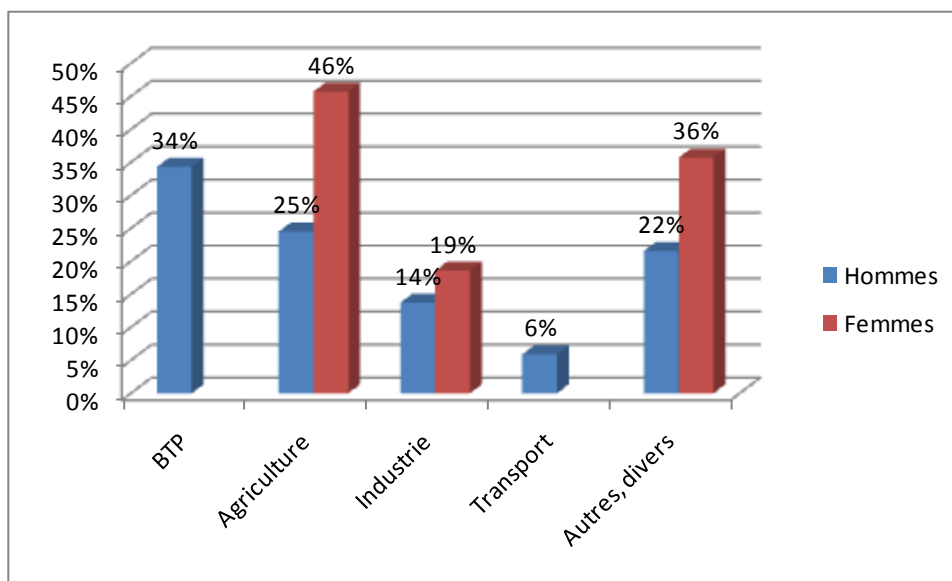


Les dernières familles proposées en accompagnement par la MOUS ont un minimum de maîtrise de la langue française, ce critère étant venu se rajouter aux critères de classement des familles (en particulier : niveau d' employabilité et de transfert des compétences professionnelles en France, scolarisation des enfants, respect des règles de la société française, fort désir d'intégration et éléments de langage en français)

Il est important de préciser que les familles entrées en phase d'accompagnement de la MOUS s'investissent particulièrement assidument sur l'apprentissage du français au sein des structures et associations partenaires.

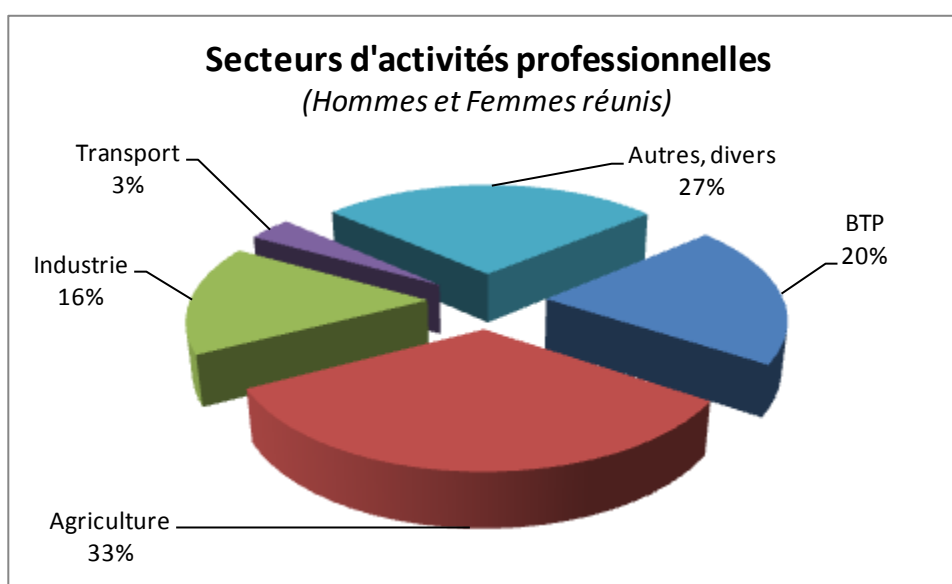
2.8. SECTEURS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

SECTEURS D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE			
Différents emplois occupés	Hommes	Femmes	H+F
BTP	35	0	35
Agriculture	25	32	57
Industrie	14	13	27
Transport	6	0	6
Autres, divers	22	25	47



Note : chaque personne auditée peut avoir déclaré jusqu'à 3 ou 4 types d'activités professionnelles exercées

Les hommes déclarent majoritairement des activités professionnelles dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (34%) alors que les femmes déclarent encore plus majoritairement des activités professionnelles dans le secteur de l'agriculture.



3. TABLEAU DE SYNTHESE **(recensement / diagnostic / accompagnement)**

(page suivante)

BILAN « MOUS Roms » phase 1 [janvier-juin]
TABLEAU RECAPITULATIF (Point au 21 juin 2010)

SQUATS	Nombre de familles / personnes recensées (COS/Police/Procom...)	Nombre de familles / personnes rencontrées par le COS	Nombre de familles / personnes proposées par le COS pour accompagnement renforcé	Nombre de familles / personnes retenues APS pour un accompagnement renforcé par le COS	Résultats au 30/06/10
SQUATS TRAITES DANS LA M.O.U.S. - PHASE 1 (phase diagnostic et/ou démarrage accompagnement social & emploi)					
Bordeaux 150 avenue Thiers	35 familles soit 77 personnes (96 personnes source police janvier 2010)	26 familles soit 54 personnes <i>Diagnostics terminés (décembre 2009)</i>	6 familles	4 familles soit 14 personnes fin APS : 25 juin (+ 1 famille (sur squat mais hors dispositif APS, non comptabilisée =>	- 6 titres de séjour + autorisations de travail pour 3 familles accompagnées - 2 prolongations d'A.P.S. pour la 4 ^e famille
Bordeaux 104 quai de Queyries	11 familles environ 30 personnes	4 familles soit 14 personnes <i>Diagnostics terminés (mars 2010)</i>	4 familles	0 (3 familles au départ 11 personnes)	1 famille mises en cause et incarcérée => Arrêt accompagnement des 3 familles en A.P.S. <i>Evacuation squat : date ?</i>
Floirac Avenue Jules Guesde (terrain nu, bidonville)	36 familles Environ 90 personnes	26 familles soit 61 personnes <i>Diagnostics terminés (février 2010)</i>	17 familles	5 familles (dont 2 retours volontaires OFII mars) => 3 familles Soit 8 personnes fin APS : 23 juillet	- 4 prolongations d'A.P.S. pour 2 familles accompagnées - 2 arrêts d'accompagnement pour la 3 ^{ème} famille
Gradignan	5 familles 16 personnes (pas les même qu'en 2009) (COS mars 2010) + 1 famille (4 personnes)	5 familles Soit 16 personnes + 1 famille <i>Diagnostics terminés (avril 2010)</i>	5 familles + 1 famille	3 familles Soit 10 personnes + 1 famille (Thiers) 4 personnes	APS délivrées le 23 juin => Début d'accompagnement
TOTAL 88 familles soit 207 personnes (226 personnes si 96 Thiers (source police)		62 familles (70%) Soit 143 personnes (104 adultes + 39 enfants)	33 familles (38% des recensés) (53% des volontaires)	11 familles Soit 36 personnes (14 familles (47 personnes) moins 3 arrêts accompagnement)	(13% des recensés) (18% des volontaires pour le diagnostic social)

4. DIAGNOSTIC & ACCOMPAGNEMENT, RESULTATS PAR SQUATS

4.1. SQUAT AVENUE THIERS

4 familles sont accompagnées, titulaires d'une A.P.S.
3 familles obtiennent un titre de séjour avec autorisation de travail
1 famille obtient une prolongation d'Autorisation Provisoire de Séjour
Ces familles seront relogées par la MOUS

Diagnostic : Un bilan d'étape dressé en novembre 2009⁷ et concernant les familles présentes sur le squat du 150 avenue Thiers à été remis au Comité de Pilotage le 18 décembre 2009

sur les 36 familles nucléaires⁸ (soit 77 adultes⁹ dont 18 mineurs) présents sur le squat fin 2009, les entretiens de diagnostic social du 28 octobre au 13 novembre 2009, basés sur le volontariat, ont permis de rencontrer avec une traductrice **26 familles nucléaires soit 54 personnes** (soit 45 adultes et 9 mineurs).

Pour plus de détails sur les données de diagnostic de ce squat, consultez l'annexe 2 de ce rapport.

A l'issue de ce diagnostic, le COS et l'association Procom ont proposé 6 familles pour un accompagnement renforcé.

Accompagnement : 4 familles (soit 14 personnes, enfants compris) ont été retenues par la préfecture et ont pu entrer dans en phase d'accompagnement, 3 familles se sont vues délivrer une A.P.S.¹⁰. le 26 mars 2010, valable jusqu'au 25 juin 2010 ; la 4^{ème} famille, qui n'a pu être jointe fin mars, a obtenu son A.P.S. le 23 avril 2010, soit d'une durée de 2 mois.

4 dossiers de bilan d'accompagnement¹¹ ont été remis en préfecture le 21 juin 2010. A l'issue de cette 1ère phase d'accompagnement de 3 mois (durée de l'A.P.S.).

Compte tenu de l'avancement des démarches d'intégration, particulièrement sur la problématique de l'emploi et de l'activité professionnelle, 3 familles issues de ce squat vont bénéficier d'un Titre de Séjour d'une durée de 1 an, assorti d'une autorisation de travail.

Il est à noter qu'une 5^{ème} famille (un couple avec 2 enfants), occupant de longue date ce squat mais n'ayant pu être rencontrée fin 2009 à été diagnostiquée récemment et vient d'obtenir le 23 juin une A.P.S. de 3 mois. Cette famille, au fort potentiel d'intégration, vient donc d'entrer en accompagnement.

Enfin, une autre famille occupant ce squat a été aidée, hors protocole habituel de diagnostic / sélection / accompagnement, dans ses démarches de constitution et dépôt de son dossier en préfecture car elle avait trouvé d'elle-même un employeur lui proposant un emploi en C.D.I.¹² pour septembre 2010 et s'engageant à payer la taxe OFII relative au CDI dans le cadre légal sans dérogation. Cette famille n'est pas comptabilisée dans ce bilan.

⁷ Cf. Annexe 02 : MOUS « SQUAT ROMS » - BILAN D'ETAPE SITE « THIERS » - NOVEMBRE 2009

⁸ La famille nucléaire représente le couple plus les enfants mineurs.

⁹ Il est à noter que le total des personnes recensées par les services de police en janvier 2010 se monte à 96 au lieu de 77, soit 19 supplémentaires sans précision de la proportion adulte/enfant.

¹⁰ A.P.S. : Autorisation Provisoire de Séjour, permettant l'accompagnement mais ne valant pas autorisation de travail.

¹¹ Dossiers constitués d'une fiche de synthèse de l'ensemble des démarches entreprises, d'un CV, des justificatifs, etc.

¹² C.D.I. : Contrat à durée indéterminée

4.2. SQUAT FLOIRAC (BIDONVILLE RUE JULES GUESDE)

3 familles sont accompagnées, titulaires d'une A.P.S.
2 familles obtiennent une prolongation d'Autorisation Provisoire de Séjour
Ces 2 familles seront relogées par la MOUS
1 famille fera l'objet d'un éloignement du territoire

Diagnostic : Une note de synthèse¹³ concernant les familles présentes sur le squat (bidonville) de l'avenue Jules Guesde a été remis au Comité de Pilotage le **12 février 2010**

Sur les 36 familles nucléaires (soit 90 personnes) présentes sur le squat les entretiens de diagnostic social du 20 janvier au 11 février 2010, basés sur le volontariat, ont permis de rencontrer avec une traductrice **26 familles nucléaires soit 61 personnes (soit 44 adultes et 17 mineurs).**

Il est à noter des mouvements réguliers d'arrivées et de départs du squat. Il n'existe pas d'unité communautaire sur le site. Aucune autorité commune n'a été identifiée ; c'est dans la sphère familiale que les systèmes hiérarchiques semblent réellement reconnus.

Il s'agit d'une population sédentaire. La totalité des personnes rencontrées ne présente aucune des caractéristiques d'une population nomade. La grande majorité des familles ayant participé aux entretiens n'a effectué des déplacements, qu'entre leur ville (ou village) d'origine, et le site occupé sur la région bordelaise. La totalité des parcours ont un dénominateur commun : La venue en France est vécue comme étant la seule alternative à une situation d'autant plus précaire en Bulgarie.

La quasi-totalité des personnes souhaite se sédentariser en obtenant un travail légal, certains sont très volontaires et motivés. L'aide au retour proposée par l'OFII est connue et majoritairement utilisée. Elle ne s'inscrit cependant que très rarement dans une perspective de retour définitif en Bulgarie. La quasi-totalité des personnes sont déterminés quant à leur intention d'une installation définitive en France. Toutes souhaiteraient légaliser leur situation sur le territoire. La population n'a pas accès aux informations relatives à ses droits et à ses devoirs. La plupart des personnes rencontrées n'ont que peu de contact avec le réseau associatif local et ne bénéficie d'aucune aide, qu'elle soit de nature matérielle ou sociale.

Pour plus de détails sur les données de diagnostic de ce squat, consultez l'annexe 4 de ce rapport.

A l'issue de ce diagnostic, le C.O.S. a proposé pour la phase d'accompagnement 17 familles (sur les 26 diagnostiquées) présentant un potentiel d'employabilité » et d'intégration certain.

Accompagnement : 3 familles (soit 10 personnes, enfants compris) sur les 5 familles retenues par la préfecture ont pu entrer dans en phase d'accompagnement. En effet, 2 familles (3 adultes + 2 enfants) ont accepté de bénéficier d'un retour volontaire organisé par l'OFII en mars dernier, entre le moment où elles ont été diagnostiquées et la date d'accord de l'AP.S. Ces 2 familles n'étaient donc plus sur le territoire français à la date de délivrance des A.P.S. et ne sont donc pas entrées en accompagnement.

3 familles sur 5 se sont donc vues délivrer une A.P.S. le 10 mai 2010, valable jusqu'au 23 juillet 2010 ; la 4^{ème} famille, qui n'a pu être jointe fin mars, a obtenu son A.P.S. le 23 avril 2010, soit d'une durée de 2 mois.

¹³ Cf. Annexe 04 : NOTE DE SYNTHESE DE DIAGNOSTIC DES FAMILLES – SQUAT « FLOIRAC – Jules Guesde » (12 février 2010)

Ces familles sont toujours en accompagnement. Un point d'étape a été fait en préfecture le 22 juin dernier à mi-parcours. Compte tenu de l'avancement des démarches d'intégration, particulièrement sur la problématique de l'emploi et de l'activité professionnelle, 2 familles issues de ce squat puissent bénéficier d'un Titre de Séjour...

4.3. SQUAT 104 QUAI DE QUEYRIES

Arrêt de l'accompagnement des 3 familles qui avaient obtenue une A.P.S.

Diagnostic : Les services de la préfecture nous ont demandé de diagnostiquer ce squat en urgence au début du mois de mars 2010. **Sur les 11 familles nucléaires présentes sur le squat seulement 4 familles ont accepté de répondre au diagnostic social.** A l'issue de ce diagnostic, le C.O.S. a proposé les 4 familles pour la phase d'accompagnement.

Accompagnement : 3 familles (soit 10 personnes, enfants compris) ont été retenues par la préfecture et ont pu entrer dans en phase d'accompagnement après la délivrance d'une A.P.S. le 31 mars 2010.

Un Bilan intermédiaire de l'accompagnement a été remis en préfecture le 27 avril 2010

Compte tenu de l'ouverture d'une enquête judiciaire, de la mise en cause et de l'incarcération de l'une des familles, la préfecture a demandé au C.O.S. d'arrêter l'accompagnement de ces 3 familles.

4.4. SQUAT GRADIGNAN

3 familles en début d'accompagnement A.P.S. délivrée le 23 juin dernier

Le C.O.S. a diagnostiqué et proposé 5 familles occupant un squat à Gradignan (ancienne station service devant l'Host).

Accompagnement : 3 familles (soit 10 personnes, enfants compris) ont été retenues par la préfecture et ont pu entrer en phase d'accompagnement après la délivrance d'une A.P.S. le 23 juin dernier.

L'accompagnement a commencé dès le 24 juin. Avec d'autres familles en accompagnement, ces familles ont rencontré les bénévoles du réseau de parrainage Pro BTP ce vendredi dernier 24 juin.

Contact va être pris avec la mairie de Gradignan et le CCAS qui suivent déjà ces familles pour travailler en collaboration sur leur intégration.

4.5. FAMILLES HORS DIAGNOSTICS SQUATS

Après accord des services préfectoraux, l'équipe opérationnelle de la M.O.U.S. a diagnostiqué et accompagné 2 familles signalées par une association militante.

1 famille en début d'accompagnement, A.P.S. délivrée le 23 juin dernier 1 famille accompagnée dans ses démarches de constitution et dépôt de dossier suite à CDI

La 1ere famille, résidant de longue date sur le squat de l'avenue Thiers mais absente lors du diagnostic social de ce squat en novembre, a été accompagnée dans la constitution et le dépôt des dossiers concernant un emploi en CDI en septembre. A ce jour la préfecture a transmis le dossier à la DIRECCTE.

La seconde famille signalée occupe également de longue date le squat de l'avenue Thiers. Après diagnostic social, cette famille vient de bénéficier d'une APS le 23 juin. L'accompagnement vient de débuter dès le 24 juin. Cette famille a un fort potentiel d'employabilité et d'intégration ainsi qu'un projet professionnel.

5. L'ACCOMPAGNEMENT

5.1. SOCIAL

L'accompagnement social s'articule autour de trois phases distinctes et complémentaires :

5.1.1. Une présentation globale et approfondie de l'accompagnement proposé

Cette première phase, essentielle, permet d'une part de signifier à la famille concernée l'indispensable implication que sous-tend l'entrée dans le dispositif. Il s'agit là de poser le cadre et les limites de l'accompagnement. Elle permet également aux professionnels de terrain de mesurer le degré d'adhésion et d'adéquation des bénéficiaires à la démarche et aux actions proposées. Cette première phase permet enfin aux personnes accompagnées d'exprimer leurs incompréhensions, leurs doutes, leurs inquiétudes.

5.1.2. La définition d'un accompagnement adapté et contractualisé

Un point général est réalisé avec chaque famille. Celui-ci permet d'extraire les actions prioritaires à mettre en place pour chaque personne, dans les domaines de la scolarité des enfants mineurs, de la santé de l'ensemble des membres de la famille, de l'insertion professionnelle (la recherche de solutions d'hébergement adapté, provisoire et/ou plus pérenne pour les familles accompagnées a été écartée des missions de la MOUS fin janvier 2010). Cette seconde phase est essentielle dans la définition des partenaires à solliciter en fonction des problématiques et des profils identifiés. Elle entraîne un engagement des bénéficiaires par la contractualisation de l'accompagnement.

5.1.3. La mise en place de l'accompagnement

Le commencement effectif de l'accompagnement se traduit par la mise en place de rencontres régulières dans les locaux du COS rue des Treuils à Bordeaux. Au cours de ces dernières sont proposées des orientations auprès de différents partenaires, sollicités selon leurs pôles de compétences. Un accompagnement est assuré pour les premières mises en relation avec les structures extérieures. Chaque semaine, un bilan des démarches effectuées permet de poser les difficultés rencontrées, de réguler et d'adapter et de donner sens aux actions réalisées.

L'accompagnement mis en place représente une mobilisation intensive des individus, compte tenu des contraintes temporelles des 3 mois de durée de l'A.P.S. Au-delà des rencontres hebdomadaires fixées avec et par l'équipe opérationnelle de la M.O.U.S. (professionnels du C.O.S), les familles ont été orientées vers différentes associations du territoire. Chaque famille a su s'impliquer de manière remarquable et assidue, prenant soin de sa bonne présentation. Le suivi des cours de français dans les différentes structures est particulièrement régulier. Les temps de prospection professionnelle sont assurés par les personnes elles-mêmes.

Les possibilités d'aides matérielles, qui visent à limiter le degré de précarité, se voient fortement restreintes compte tenu de la conjoncture économique actuelle. L'ensemble des acteurs associatifs et territoriaux rencontrés fait état de difficultés quant à la prise en charge ou au suivi des ressortissants roumains et bulgares de l'Union Européenne vivant en situation de squat sur la Communauté Urbaine de Bordeaux. Au-delà d'une méconnaissance d'un public récemment arrivé sur le territoire, la saturation des dispositifs d'aide a été soulignée par l'ensemble des acteurs. Durant l'accompagnement, le soutien matériel des familles a été très réduit et peu influent au niveau des ressources. Dans ce cadre, les activités relatives à la mendicité et autres activités parallèles n'ont pu, objectivement, être interrompues.

5.2. SCOLARITE

Lors de la définition et de la contractualisation d'un accompagnement adapté, la scolarisation des enfants est vérifiée et engagée si nécessaire. Elle est présentée aux familles comme un préalable obligatoire. Les professionnels de la MOUS insistent sur le fait que cette scolarisation ne peut être interrompue au risque d'une rupture de l'accompagnement. La scolarisation obligatoire des enfants mineurs est l'une des clés de l'intégration au sein de la société française en acceptant les droits mais aussi les devoirs que suppose toute sédentarisation sur le territoire français.

Lorsque les enfants sont scolarisés (ce qui est le cas pour la majorité des familles), il s'agit d'identifier les difficultés relatives à la fréquentation de l'établissement scolaire concerné, et de sensibiliser les parents à la nécessité d'un suivi régulier.

Dans le cas des enfants non scolarisés, il s'agit de proposer aux parents la mise en place d'une inscription administrative dans un établissement pour la rentrée prochaine. Dans ce cas, les familles mettent parfois en avant une profonde appréhension de l'institution scolaire, une crainte réelle relative à la préservation de la cellule familiale. Ce positionnement, résultant du rapport historiquement discriminatoire entre l'institution scolaire bulgare et les minorités Roms, nécessiterait, pour être modelé en profondeur, la mise en place d'actions individuelles permettant une remise en question progressive du rapport à l'autorité scolaire. Dans ce cas, un travail d'accompagnement serait à instaurer sur le long terme, tant avec les enfants qu'avec les parents.

Concernant les jeunes de plus de seize ans, les perspectives d'accompagnement sont fortement restreintes. Ces derniers, compte tenu de leur situation administrative, ne peuvent bénéficier des dispositifs existants (comme par exemple l'impossibilité d'inscription à la Mission Locale pour l'insertion professionnelle des jeunes) qui permettent la définition, la construction puis la réalisation d'un projet professionnel pour le jeune adulte.

5.3. SANTE

Un travail en partenariat avec l'ONG « Médecins du Monde »

En cas de problématiques de santé survenant dans le temps de l'accompagnement, un travail en partenariat avec Médecins Du Monde et/ou les services sociaux des établissements hospitaliers concernés, est mis en place dans le but d'assurer un suivi adapté des personnes. Mais le principe de base est d'obtenir l'AME ou la CMU pour les familles titulaires d'une A.P.S. et accompagnées par la M.O.U.S. afin que celles-ci puissent bénéficier du système de soins français et soulager ainsi le travail des médecins bénévoles de Médecins du Monde qui ont pour vocation de soigner prioritairement les familles non accompagnées et sans aucun droits ouverts.

Demandes d'Aide Médicale d'Etat

Les ressortissants bulgares ne pouvant dans les faits que rarement obtenir la Couverture Maladie Universelle (C.M.U.), une demande d'Aide Médicale d'Etat (A.M.E.) est effectuée pour les individus ne bénéficiant d'aucune couverture maladie. Le traitement administratif du dossier, excédant deux mois d'attente, ne permet que rarement la mise en place effective d'une prise en charge durant la validité de l'APS.

Des réunions collectives

Enfin, concernant la compréhension du système de soins sur le territoire français, des réunions d'information collective sont mises en place, toujours avec Médecins Du Monde, pour permettre à chaque famille de comprendre le système sanitaire et de se l'approprier pour une autonomie progressive des individus.

De nombreuses difficultés liées aux conditions de vie

Il est à noter que de nombreuses difficultés liées directement à des conditions de vie d'une grande précarité ont fortement affecté la capacité d'investissement de la plupart des familles. Des problématiques de santé, résultant principalement d'une incapacité matérielle à satisfaire l'ensemble des besoins primaires, ont naturellement entravé la disponibilité et l'engagement, indispensables dans toutes ces démarches.

5.4. LOGEMENT

Le logement en situation de squat maintient les familles dans une logique de survie dans laquelle de nombreuses difficultés matérielles et morales viennent entraver fortement la capacité des individus à se projeter dans une démarche participative d'insertion. Dans ce cadre, à la précarité de l'habitat sans eau courante ni électricité sur certains squats viennent se rajouter un contexte de vie caractérisé par des contrôles de police réguliers et nocturnes entraînant un état de stress permanent peu enclin à un investissement actif et total.

Si au démarrage de la phase 1 de la MOUS, le COS avait en charge de rechercher des solutions d'hébergement adapté provisoires et/ou pérennes, cet aspect de la mission a été suspendu fin janvier 2010. Depuis quelque jours, dans la perspective de la fermeture des squats, l'équipe opérationnelle de la MOUS s'est de nouveau vu confié la recherche de solutions d'hébergement adapté pour les familles bénéficiant d'une A.P.S. et d'un accompagnement.

Un habitat décent, avec eau et électricité permettra des conditions de vie plus propices à la régularité de l'emploi et à la construction de repères indispensables pour la régularité dans l'emploi et dans l'investissement sur le projet d'intégration.

5.5. EMPLOI

L'insertion à l'emploi se déroule en plusieurs étapes :

- **La définition de l'employabilité**, assurée par l'équipe opérationnelle de la MOUS en partenariat avec les conseillers de Pôle Emploi, (actuellement l'agence de Bordeaux-Bastide) permet de préciser les compétences propres à chaque individu.
- **Un CV est réalisé par les chargés d'insertion de la MOUS** à partir de ce premier bilan. Il est adapté afin que chaque personne soit en capacité de prospecter les employeurs potentiels, et que ces derniers puissent comprendre la nature des démarches administratives liées directement au statut des individus.
- **La prospection à l'emploi est en premier lieu assurée par la personne elle-même** chaque fois que cela est possible avec, si besoin, l'aide des professionnels de la MOUS pour la mise en relation. La prise en charge de la prospection par les individus eux-mêmes vise à impliquer chacun dans ses recherches et à exploiter ses ressources et/ou réseaux.
- **En parallèle, Les professionnels de la MOUS et particulièrement la personne chargée de l'accompagnement emploi ont également pour mission de prospecter de possibles employeurs.** Les candidatures sont déposées en fonction des possibilités qui s'offrent sur le bassin de l'emploi.
- **Chaque entretien professionnel proposé par un employeur bénéficie d'une préparation individualisée.** Selon le secteur d'activité et la nature du poste à pourvoir, un apprentissage d'un vocabulaire métier de base peut être assuré, soit par le professionnel du COS, soit par une structure partenaire chargée des cours d'alphabétisation.
- **Une rencontre hebdomadaire** permet de faire un point sur le processus de recherche d'emploi.
- **Partenariat réseau de Parrainage Pro-BTP** : grâce à un partenariat avec des « parrains » bénévoles du réseau national de Parrainage de Pro-BTP, un accompagnement original et individuel se met actuellement en place par

la mise en relation des personnes accompagnées avec d'anciens chefs d'entreprises ou cadre dirigeants à la retraite qui mettent ainsi à disposition leur expérience et de leurs réseaux professionnels.

Les démarches d'emploi n'étant pas à ce jour totalement finalisées pour toutes les familles en accompagnement, un complément de bilan sera adressé fin septembre, à l'issu du délai des dernières A.P.S. et accompagnements accordées ce 23 juin. Concernant les 4 familles en accompagnement occupant le squat de Bordeaux-Thiers, nous avons remis en préfecture le 22 juin 4 dossiers de bilan d'accompagnement.

L'apprentissage de la langue française, essentiel dans la recherche d'emploi, constitue la clef de l'aptitude à pouvoir prospecter. Si jusqu'alors il a été possible d'orienter les familles vers des structures d'apprentissage, le réseau associatif concerné fait état d'une saturation qui permet difficilement l'intégration des familles aux cours existants. Une difficulté supplémentaire est à considérer pour les accompagnements en cours et les APS qui viennent d'être délivrées le 23 juin : l'ensemble des acteurs qui assurent des programmes d'apprentissage de la langue interrompt leur activité pour la saison estivale, réduisant ainsi fortement les possibilités d'apprentissage.

7. CONCLUSION ET PERSPECTIVES...

La phase 1 de la M.O.U.S. à permis de

- **Construire pas à pas, proposer et mettre en œuvre une démarche d'accompagnement adaptée à la situation de ce public** de ressortissants bulgares¹⁴ de l'Union européenne occupant des squats ou bidonvilles sur l'agglomération bordelaise.

Note : la plupart des ressortissants appartiennent (s'y référant ou pas) à la communauté Rom. Il est important de rappeler que ces citoyens de l'Union Européenne sont des « Roms migrants » souhaitant se sédentariser et non des « gens du voyage ». Les ressortissants bulgares diagnostiqués et accompagnés au cours de cette 1^{ère} phase de la M.O.U.S. proviennent de 2 mêmes villages de Bulgarie et n'ont pas entrepris d'autres voyages.

- **Mobiliser un partenariat particulièrement riche autour de la question Rom dans une démarche constructive de réflexion et d'action, de recherche de solutions et d'élaboration de préconisations.**

A l'issue du diagnostic de 62 familles (représentant 145 personnes) et de l'accompagnement de 11 familles, (14 familles moins 3 familles pour lesquelles le Comité de Pilotage a décidé d'arrêter l'accompagnement), **l'action de la M.O.U.S. devrait permettre à 5 à 6 familles d'obtenir un titre de séjour et entamer un processus d'intégration par l'emploi et l'activité économique**¹⁵ pour aboutir à une sédentarisation. L'accompagnement vers la sédentarisation se poursuit avec ces familles autour de l'adaptation à l'emploi, de l'apprentissage du français, des problématiques sociales, de santé, de scolarité, culturelles, etc.

Il nous apparaît nécessaire cependant d'engager sur la phase 2 de la M.O.U.S le travail de préconisations sur ce sujet un maximum d'acteurs concernés, une fois dégagé de l'urgence de la phase 1 liée aux évacuations, pour mobiliser.

En effet, le phénomène migratoire lié à cette population ne nous semble pas interrompu. Il ne manquera pas de resurgir à l'approche de l'hiver. Cette échéance est à préparer tout comme celle du 1^{er} janvier 2012 qui donnera libre circulation à cette population migrante composée de ressortissants Bulgare et roumains de l'Union Européenne.

Un travail de réflexion partagé est actuellement en cours. Il pourrait contribuer à nourrir la réflexion et proposer des préconisations sur les modalités d'accueil futures de cette population ainsi que sur un travail de co-développement avec la Bulgarie et la Roumanie.

* * * * *

* * *

*

¹⁴ Les priorités choisies pour le diagnostic des 1ers squats n'ont pas encore permis d'appréhender la population roumaine, minoritaire sur l'agglomération bordelaise.

¹⁵ Cf. tableau synoptique de synthèse en annexe

ANNEXES

AU BILAN DE LA PHASE 1

(JANVIER-JUIN 2010)

ANNEXE 01

CONVENTION (PREFET / VILLE DE BORDEAUX / CUB / COS)

DECEMBRE 2009

Convention relative à une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS)
visant à la résorption de l'habitat précaire (squats occupés par des Roms)
sur l'agglomération bordelaise

PREAMBULE

Depuis de nombreuses années, différentes formes d'habitat précaire se sont développées dans l'agglomération bordelaise, tels que des hébergements de fortune ou des squats d'immeubles vacants, principalement occupés par des populations en très grande difficulté et aux statuts très divers, nationaux sans abri ou ressortissants étrangers (demandeurs d'asile, déboutés, Roms,...). La plupart des bâtiments appartiennent à la CUB.

Devant la multiplication de ces occupations illicites et le caractère parfois extrêmement précaire et dangereux en matière de salubrité et de sécurité, les collectivités locales concernées et l'Etat souhaitent engager une démarche de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale pour résorber ces situations d'habitat précaires et proposer des solutions pérennes pour les ménages pouvant s'inscrire dans un parcours d'insertion.

Pour répondre à ces situations de mal logement, la méthode d'intervention mise en place par l'Etat et les collectivités locales repose sur :

- un dispositif de traitement d'urgence du squat situé avenue Thiers à Bordeaux : réalisation de diagnostics individuels par le COS à compter du 23 octobre 2009, premier rendu attendu fin novembre 2009
- une étude – diagnostic visant à consolider la connaissance des squats de l'agglomération et à construire les outils et le partenariat nécessaires au traitement des situations (lancement avant fin 2009)
- une MOUS – publics Roms afin de traiter les situations des familles bulgares et roumaines
- une MOUS pour traiter les autres publics présents dans les squats (notamment jeunes en difficultés) dont les modalités de mise en œuvre sont en cours de réflexion notamment et qui pourraient être intégrées au PDALPD.

La présente convention a pour objet la mise en œuvre de la « MOUS – squats Roms » et vise donc le traitement des situations d'habitat précaires qui concernent des publics étrangers, essentiellement en provenance d'Europe de l'Est, Roms principalement.

L'Etat assure le pilotage de cette action en collaboration étroite avec les collectivités, notamment la CUB et la ville de Bordeaux qui co-financent la MOUS.

L'association le COS¹⁶ (Centre d'Orientation Sociale) est l'opérateur social en charge de la MOUS.

¹⁶ L'association gère des établissements sociaux et médico-sociaux (plusieurs sites en France) et intervient spécifiquement auprès des personnes étrangères. En Gironde, le COS gère notamment un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA - 197 places), une structure d'hébergement d'urgence de 30 places avec un dispositif hôtelier de 45 places, un service formation spécialisé dans l'apprentissage linguistique et l'insertion.

ARTICLE 1 – OBJECTIFS DE LA MOUS

1.1 Objectifs généraux

- sur la base de l'état des lieux global des squats (cf. étude – diagnostic et connaissances des acteurs), réaliser un diagnostic individuel des ménages et identifier les ménages qui feront l'objet d'un suivi au titre de la MOUS
- proposer un accompagnement social aux familles volontaires pour une insertion sur le territoire
- proposer pour ces ménages des solutions adaptées et pérennes, mettant fin aux situations de squat et visant à l'hébergement et/ou au relogement des ménages

1.2 Populations concernées

Populations étrangères « sans abri » en provenance de Roumanie ou Bulgarie, recourant à l'occupation illicite de bâtiments (squats). Cette population est évaluée à environ 900 personnes.

Le diagnostic identifiera les ménages en capacité d'insertion sur le territoire français et motivés et volontaires pour intégrer la démarche.

1.3 Périmètre

La mission porte sur les communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux concernées par la problématique.

ARTICLE 2 – CONTENU DE LA MISSION

2.1 Phase de diagnostic

Dans cette phase de diagnostic, le COS interviendra en lien avec ses partenaires associatifs (Samu social, ADAV, Médecins du Monde, Procom...) et les services sociaux intervenant auprès de ces ménages.

- ✓ évaluation globale de l'occupation et du fonctionnement du squat
- ✓ identification des ménages appelés à rejoindre le dispositif : appréciation de la volonté de retour dans le pays d'origine ou d'intégration en France
- ✓ réalisation de diagnostics individuels complets sur la situation sociale des personnes (situation familiale, juridique, financière, scolarisation, santé, emploi, formation..) et définition d'un projet en matière d'hébergement / logement adapté à chaque famille

2.2 Phase d'accompagnement et de recherche de solutions adaptées : définition d'un projet d'hébergement et/ou habitat adapté et d'un projet d'insertion

Sur la base de la phase de diagnostic, le COS établira des préconisations en matière d'hébergement et/ou relogement et en matière d'accompagnement social des familles.

Les préconisations porteront sur des solutions opérationnelles, qui pourront le cas échéant se succéder dans le temps avant d'aboutir à une solution adaptée et pérenne : un hébergement d'urgence très transitoire (hôtels, centres d'hébergement d'urgence...) en mobilisant le droit commun quand c'est possible, un hébergement de stabilisation (avec le cas échéant des solutions « innovantes »), un habitat adapté...

L'Etat et les collectivités devront apprécier la faisabilité des préconisations ; la recherche de solutions sera engagée après validation par le comité de pilotage et définition des rôles respectifs de chaque acteur dans cette phase (institutionnels, opérateur de logement social, COS...).

L'opérateur de la MOUS aura la double mission :

- sur le volet social, de faire émerger les besoins des ménages, à construire avec eux un projet d'insertion et de logement adapté
- sur le volet technique : en lien avec les acteurs concernés (communes, services de l'Etat, opérateur de logement social...) : centralisation du travail de prospection et du repérage des opportunités immobilières et foncières mené par l'Etat, les collectivités ou les opérateurs HLM, assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le montage des projets (notamment financements mobilisables : investissement et fonctionnement, gestion)

Pour la réalisation et la réussite de cette phase, l'Etat et les collectivités locales partenaires de la MOUS apporteront au COS un soutien institutionnel à travers notamment :

- la procédure d'obtention des titres de séjour et des autorisations de travail pour les ménages en capacité d'en disposer (Etat)
- la communication du projet vers les services sociaux du Conseil Général et le secteur associatif (Etat)
- le montage opérationnel des solutions d'hébergement ou de d'habitat adapté (Etat, CUB, villes)

ARTICLE 3 – PILOTAGE, SUIVI ET EVALUATION

Un comité de pilotage présidé par le Préfet associera les institutions publiques et les responsables concernées : CUB, villes, Conseil général...

Il aura pour fonction de valider les propositions d'action et de suivre le déroulement de la MOUS.

Son rôle de validation préalable du comité de pilotage interviendra notamment à 2 étapes :

- sur la base des éléments de diagnostic fournis par le COS, identification des ménages relevant d'un traitement au titre de la MOUS et pour lesquels le COS poursuivra son accompagnement en vue de bâtir un projet d'hébergement ou de relogement
- validation des préconisations établies par le COS en matière de solution adaptée

Le comité de pilotage sera également le lieu du partage de la connaissance et devra permettre une mise en commun des sources d'information disponibles.

Un comité technique de suivi de la MOUS se réunira une fois par mois pour le suivi de la mission et la préparation des comités de pilotage. Il est composé du COS, de la DDASS, de la DDE, de la CUB, du CCAS de Bordeaux.

Son secrétariat est assuré par le COS.

Le COS établira :

- un état des lieux mensuels actualisé
- des comptes-rendus trimestriels de sa mission
- les documents destinés à alimenter les réflexions du comité de pilotage
- un document de capitalisation des entretiens individuels, permettant une meilleure connaissance des populations Roms

ARTICLE 4 – DUREE DE LA MOUS

La totalité de la mission se déroulera sur une durée de 18 mois à compter de décembre 2009.

La mission est découpée en 2 tranches :

- tranche 1 « expérimentale » d'une durée de 6 mois (décembre 2009 – mai 2010) : intervention sur des sites prioritaires, sur une population d'environ 100 ménages (100 diagnostics individuels et nombre non défini à ce jour de ménages suivis en phase de recherche de solution) . Cette phase expérimentale permettra d'affiner la méthodologie d'intervention de la MOUS et l'estimation des moyens à mettre en œuvre. Parallèlement, l'étude – diagnostic générale sur les squats permettra de quantifier exactement le reste des situations à traiter.
- tranche 2 d'une durée de 12 mois à compter de juin 2010 : diagnostics et traitement des situations non prises en charge dans la phase 1. Cette phase donnera lieu à un avenant à la présente convention.

Tableau de présentation de l'ensemble de la démarche (tranches 1 et 2 et accompagnement)

	DECEMBRE 09	JANVIER 2010	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER 2011	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI
Mise en place projet, recrutement équipe																		
Comité pilotage : choix des premiers squats																		
Comité technique		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Présentation démarches dans les squats																		
Diagnostic social et propositions																		
Finalisation démarche diagnostic Bilan																		
Accompagnement individualisé																		
Sessions d'informations collectives																		
Finalisation de l'accompagnement, bilan																		

ARTICLE 5 – MOYENS, COUT ET FINANCEMENT

Le présent article porte sur la phase 1 décrite ci-dessus (6 mois) :

✓ **Moyens affectés par le COS à la mission :**

Moyens humains :

Postes	ETP	Heures	Heures	Fonction
		annuelles	hebdo	
Coordonateur	0.40	365	14	Gestion et conduite de projet, communication, recherche, montage d'action, liens institutionnels...
Travailleur social	0.75	683.	26	Evaluation individuelle, lien partenaires (PMI, MDSI...)
Traductrice	0.27	250	10	Assistance lors des entretiens
PROCOM	0.27	250	10	Pour le COS et par convention : - accompagnement du COS première visite squat - réalisation du diagnostic global de chaque squat - accompagnement aux démarches de première urgence (AME, scolarisation...)
ADAV	0.10	96	4	Pour le COS et par convention : - gestion d'un groupe de parole pour faire exprimer les besoins des usagers - gestion d'un groupe d'expression sur la base d'un support culturel - accompagnement de la démarche avec un éclairage ethnologique et scientifique
Secrétariat	0.16	150	6	Gestion du suivi administratif des dossiers

Pour ce qui concerne l'accompagnement des familles, du personnel du COS sera mobilisé pour la mise en place des mesures d'accompagnement individuelles :

- 1 chargé d'insertion,
- 1 CESF

Le personnel cadre du COS assurera une assistance technique aux personnel affecté à la MOUS :

- référent hébergement logement : Pierre LIEVAL, adjoint CADA et hébergement
- référent emploi insertion : Nadine LESPARE, adjointe COS formation
- référent enfance : Marie Noëlle MAILLARD, adjointe MECS

Ces 3 référents seront en charge :

- d'aider l'équipe dans la conceptualisation des projets
- d'apporter une expertise sur un sujet
- de faciliter l'accès au réseau de partenaires
- d'accompagner le montage d'opérations liées à l'action (formation...)

Moyens matériels :

- 2 bureaux, 52 Rue des treuils à Bordeaux
- matériel informatique et bureautique
- véhicules de service

Partenariat :

Ce projet s'inscrit dans une logique partenariale forte notamment avec Médecins du Monde, mais aussi le SAMU social, le CAIO, l'ensemble des services du Conseil Général, les CCAS, les associations caritatives, ...

Autres outils :

Le COS mettra en place des sessions d'informations sur les droits et devoirs pour une durée globale de 96 heures.

✓ **Coût de la mission (tranche 1) : 75 000 €**

Estimation du coût par ménage : 1400 € en moyenne (phase diagnostic et recherche de solution)

BUDGET GLOBAL MOUS ROMS	Période (18 mois)	Tranche 1 (6 mois)	Tranche 2 (12 mois)
Diagnostic et préconisation	105190	52595	52595
Charges de personnel	79729	39865	39864
Prestation de service PROCOM	12500	6250	6250
Prestation de service ADAV	4800	2400	2400
Charges de fonctionnement	8160	4080	4080
Accompagnement : base 50 mesures	37500	18750	18750
Sessions d'information	4800	2400	2400
Evénement culturel	2510	1255	1255
Total MOUS diagnostic	150000 €	75000 €	75000 €

✓ **Financement de la tranche 1 :**

- Etat (DDE MOUS) : 45 000 € (taux de subvention dérogatoire de 60 %)
- CUB : 22 000 € (30%)
- Ville Bordeaux : 8 000 € (10%)

Fait à Bordeaux, le

Le Préfet,

Le Président de la Communauté Urbaine de
Bordeaux,

Le Maire de Bordeaux,

Le Président du COS,

ANNEXE 02

M.O.U.S. « SQUAT ROMS » BILAN D'ETAPE SITE THIERS

COMITE DE PILOTAGE
18 DECEMBRE 2009

Maîtrise d'Oeuvre Urbaine & Sociale

M.O.U.S « SQUATS ROMS »

BILAN D'ÉTAPE - SITE « THIERS » - NOVEMBRE 2009

RAPPEL DE LA COMMANDE

Devant la multiplication des squats sur l'agglomération bordelaise, le Préfet et le Maire de Bordeaux ont souhaité mettre en place une Mous spécifique afin d'évaluer la situation, de procéder à un état des lieux et, *in fine*, être en mesure d'élaborer des solutions pérennes adaptées aux besoins de ce public (suivi social, relogement, habitats adaptés,...).

L'association COS est l'opérateur retenu pour la phase de diagnostic sur le site « THIERS ».

SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Les entretiens sont basés sur le volontariat des familles et se sont déroulés du 28 octobre au 13 novembre 2009 sur le site même, avec l'assistance d'une interprète Bulgare.

Nous avons rencontré 26 familles sur les 35 occupant le squat, soit 54 personnes dont 45 adultes et 9 mineurs; nous avons pris comme unité la famille nucléaire (couple + enfants mineurs) mais si l'on se réfère à la famille élargie, nous aurons un total de 16 familles dont 11 ont accepté de nous rencontrer.

L'association PROCOM nous a fourni des informations concernant les familles n'ayant pas souhaité nous rencontrer.

Au total, le site est donc occupé par 77 personnes dont 18 mineurs (parmi les mineurs il y a un couple avec un enfant).

Les données démographiques globales tiennent compte de l'ensemble du groupe, les autres données concernent les familles qui ont bien voulu nous rencontrer (54 personnes).

En ce qui concerne le volet « sanitaire », la quasi-totalité du groupe ne bénéficie pas d'une couverture sociale (CMU, AME). L'association Médecins Du Monde assure un suivi médical (visites, consultations, soins, prescriptions, ...).

Sur l'origine géographique, il s'avère que la majorité des familles provient de la région de PAZARDJIK, située à 140 Kms au Sud-est de SOFIA; plus précisément d'une zone de 20 kilomètres, comprenant 13 villages, reliant la ville de PAZARDJIK (chef lieu du département du même nom) et la ville de PESHTERA.



COS THIERS 2009

2

Derrière l'homogénéité de façade que peut présenter le groupe et les liens familiaux plus ou moins proches qui existent entre eux, on note une certaine hétérogénéité quant à la communauté d'appartenance ou à la confession des uns et des autres (minorité tzigane/rom – minorité turque « bulgarisée » – minorité turque/rom – minorité grecque/rom ...).

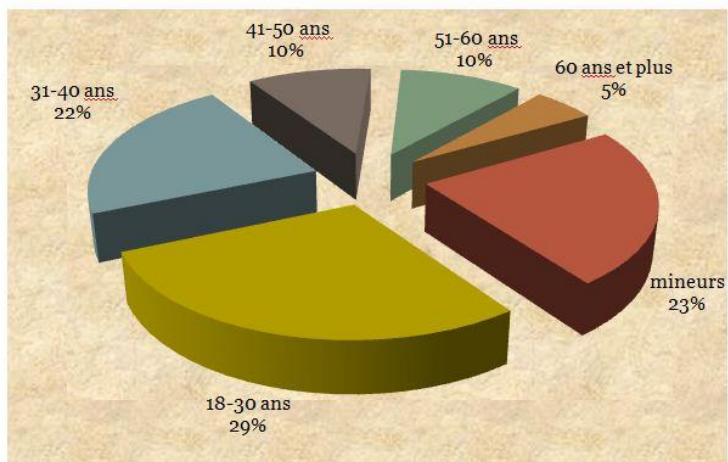
Cependant, tous font partie de la minorité bulgare qui a subi une détérioration de sa condition, et qui, en raison de la crise économique et sociale se trouve encore plus exclue de la société qu'auparavant (Cf. 3^{ème} rapport sur la Bulgarie de la Commission Européenne contre le racisme et l'intolérance).

COS THIERS 2009

3

4

DONNEES DEMOGRAPHIQUES GLOBALES



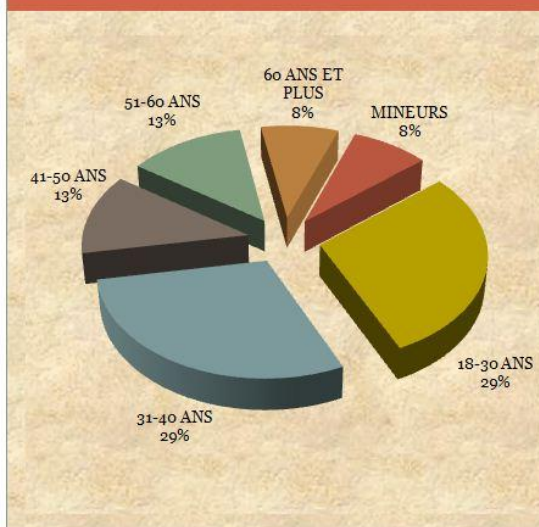
Les mineurs représentent un quart de l'ensemble du groupe, soit 18 personnes. Ceux de moins de 11 ans sont tous scolarisés, soit 9 enfants. A noter la présence d'un nourrisson de 1 an. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 18/40 ans, avec 51%. Le graphique suivant indique les tranches d'âge avec une répartition par sexe.

COS THIERS 2009

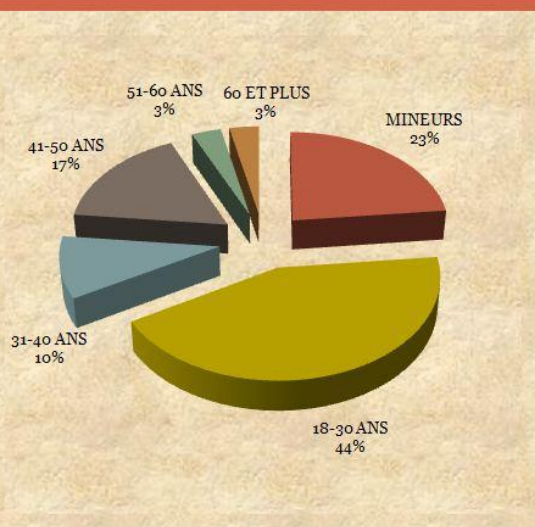
REPARTITION PAR SEXE

5

HOMMES



FEMMES



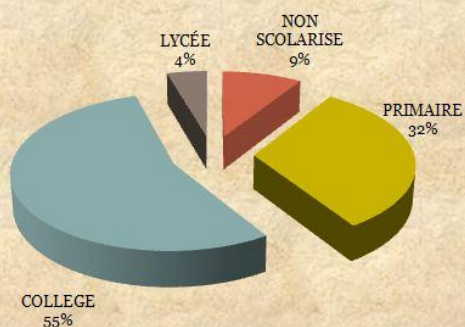
COS THIERS 2009

NIVEAU D'ETUDES

6

Nous notons que le taux de non scolarisation est plus important chez les hommes. En revanche, le taux de scolarisation en primaire est plus important chez les femmes (44% contre 32% pour les hommes). On remarque une certaine parité au niveau du collège. Seuls les hommes ont accédé au lycée et ce, dans une faible proportion (4%).

HOMMES



FEMMES



COS THIERS 2009

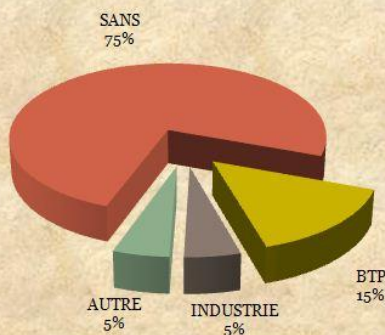
QUALIFICATION

7

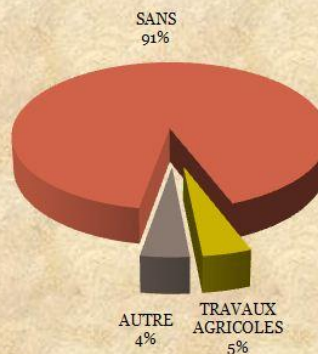
Nous notons que le pourcentage d'hommes qualifiés est supérieur à celui des femmes (25 % contre 9 %).

Les hommes sont plutôt qualifiés dans le BTP – travaux publics et second œuvre (maçonnerie, peinture bâtiment). Les qualifications dans l'industrie sont dans le travail des métaux (soudure...). Dans « Autre », nous trouvons les secteurs du transport, de la mécanique et de la vente. Concernant les femmes, il convient de noter quelques qualifications en espaces verts (employées municipales) et en couture..

HOMMES



FEMMES



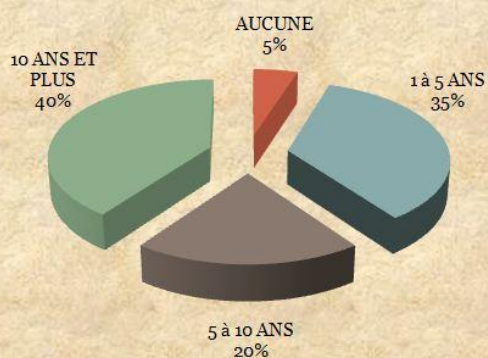
COS THIERS 2009

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

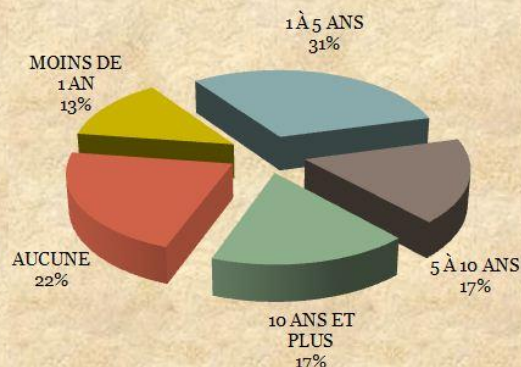
8

Nous notons que l'absence ou le peu d'expérience professionnelle (- de 1 an) est plus important chez les femmes (35 % contre 5 % chez les hommes). L'écart diminue pour la tranche de 1 à 10 ans (48% contre 55 % chez les hommes) et augmente significativement pour la tranche 10 et plus (17% contre 40 % chez les hommes)

HOMMES



FEMMES



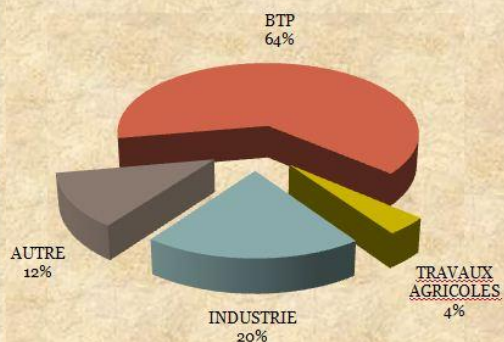
COS THIERS 2009

SECTEURS D'ACTIVITE

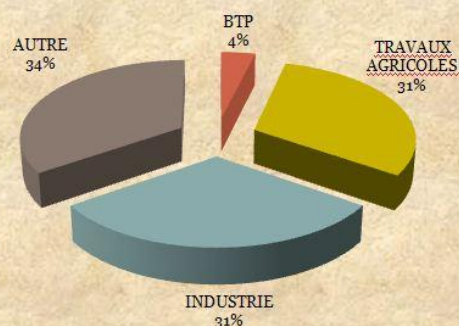
9

Nous notons le peu de présence des hommes dans les travaux agricoles et une présence féminine plus importante dans l'industrie agro-alimentaire. « Autre » englobe la couture, l'aide à la personne, l'hôtellerie restauration pour les femmes et la mécanique, le transport, la vente pour les hommes.

HOMMES



FEMMES

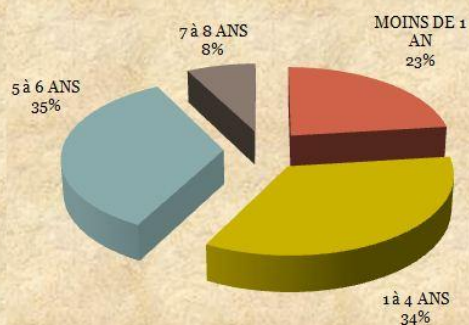


COS THIERS 2009

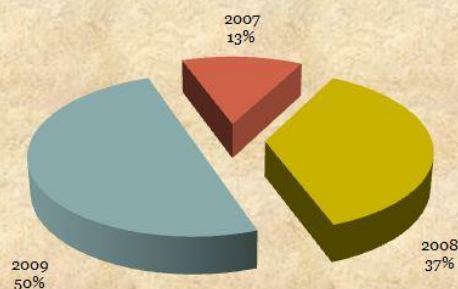
PRESENCE SUR LE TERRITOIRE

10

Toutes les personnes rencontrées sont en situation régulière sur le territoire et sont en possession d'une pièce d'identité (passeport ou Carte Nationale d'Identité). Toutes disent respecter le temps de séjour autorisé (3 mois).



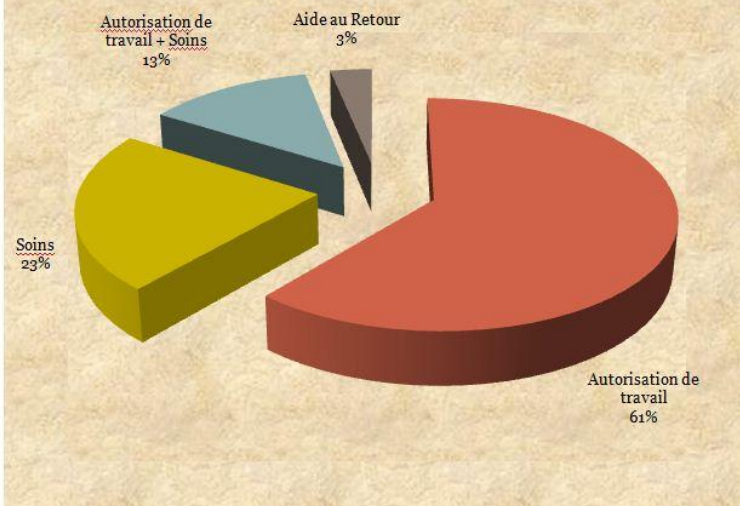
Aide au Retour utilisée
(pour 30 personnes)



COS THIERS 2009

11

DEMANDES



74 % des demandes concernent la délivrance d'une autorisation de travail, mais il faut être prudent, car même si quelques personnes travaillent ponctuellement et que leur désir de s'installer en France est sincère, ils ne semblent pas réaliser la difficulté de l'accès au marché de l'emploi, que ce soit, d'une part, par l'insuffisance de la maîtrise de la langue (hormis 3 ou 4 personnes qui s'expriment difficilement), l'ensemble ne parle pas le français et d'autre part ils ne maîtrisent pas un ensemble de codes socioculturels indispensables à une insertion socioprofessionnelle en France. Il faudrait ajouter à cela une mise à niveau de leurs compétences professionnelles pour les adapter au marché de l'emploi

COS THIERS 2009

PRECONISATIONS

12

En matière d'hébergement

Il apparaît urgent de proposer à ces familles un mode d'hébergement différent. En effet, les conditions sanitaires et de sécurité sont inexistantes sur le site. Dans l'attente, il serait nécessaire d'envisager, à minima, des aménagements tels que l'installation de blocs sanitaires de type « chantier » et un raccordement autonome aux réseaux d'eau et d'électricité.

Il faut également noter que l'aspect communautaire n'est qu'un état de fait, nombre de familles seraient prêtes à vivre autrement. Ainsi, il semblerait pertinent de proposer plusieurs petites unités d'hébergement pouvant accueillir une quinzaine de personnes.

En matière d'accès à l'insertion professionnelle

L'insertion professionnelle de ce public spécifique ne peut s'envisager de façon « classique ». Des obstacles de différents ordres sont à lever. Afin de faciliter l'accès à l'emploi, il conviendrait, autant que faire se peut, d'assouplir les réglementations concernant les procédures d'autorisation de travail, d'obtention de titres provisoires de séjour et d'allègement de la redevance OFII.

Après évaluation conjointe avec PROCOM, nous pouvons aujourd'hui positionner 6 familles (10 adultes) sur un accompagnement aux démarches d'insertion professionnelle, à la condition que les freins cités, ci-dessus, soient levés.

COS THIERS 2009

* * * * *

* * *

*

ANNEXE 03

POINT SUR L'AVANCEMENT DE LA MISSION AU COMITE TECHNIQUE

11 JANVIER 2010

Avancement de la mission POINT AU LUNDI 11 JANVIER 2010

**Réunion MOUS
COMITE TECHNIQUE**

mous@cosquancard.com - <http://mous.comquancard.com>

COMITE TECHNIQUE MOUS 11/01/2010

**POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET
PRECONISATIONS (11/01/10)
POINTS DE DISCUSION**

mous@cosquancard.com - <http://mous.comquancard.com>

POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET 1/2

- **Constitution de l'équipe opérationnelle**
- **Squat Thiers :**
 - Proposition de familles à régulariser transmises le 23/12/09 :
6 situations qui représentent 25 personnes
- **Quai Richelieu :**
 - présentation d'une demande de titres de séjour pour tous les occupants soit 17 personnes
- **Floirac :**
 - rencontre avec la mairie (Maire et Directeur de Cabinet)
en présence de la CUB et de Nicolas Cartron.
 - Visite du Squat (bidonville, env. 100 p.), rencontre avec quelques personnes...
 - Début de la phase diagnostic/évaluation semaine 2-3

mous@cosquancard.com - <http://mous.comquancard.com>

POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET 2/2

- **Gradignan :**
 - rendez-vous pris avec la mairie et le CCAS le 15 janvier 2010
- **Cenon :**
 - Premier point de situation sur les indications de David Dumeau,
stagiaire à Médecins du Monde
- **Communication interne MOUS, [site Internet collaboratif](#) :**
 - Mise en place depuis décembre d'un site internet collaboratif privé à accès restreint dédié à la MOUS, Comités de pilotage et technique, équipe opérationnelle, partenaires accrédités...
 - [Présentation](#) :
partage de ressources documentaires, préconisations, avancement, agendas...

mous@cosquancard.com - <http://mous.comquancard.com>

PRECONISATIONS / Axe HEBERGEMENT

- **Etat d'avancement des recherches :**
 - Chalets EMAUS :
2 mois pour fabrication et installation, recherche de terrains
 - Possibilité d'installation sur Villenave d'Ornon
(terrain privé mais problème P.O.S.)
 - Recherches de terrains par propriétaires privés
- **Hébergements adaptés :**
 - 1 maison avec 3 T3 Bordeaux
 - 1 maison T2 pour 560 € au Haillan
 - 1 maison de l'armée à Talence : contact à prendre
 - 1 clinique au Bouscat à la vente
 - 1 hôtel cours Victor Hugo à Bordeaux à la vente
 - Recherches actives par investisseurs en cours
 - 1 projet de plateau à aménager de 900 m2 soit 12 à 15 logements
 - Annonces passées dans Sud-Ouest et Le Carillon 33

mous@cosquancard.com - <http://mous.comquancard.com>

PRECONISATIONS / Axe EMPLOI

- **Projet de structure adapté,**
 - type association intermédiaire spécialisée
(travail en cours, le projet sera présenté au prochain comité technique).
 - L'idée est de légaliser les petites heures de boulot trouvées par l'AI,
de vérifier les compétences professionnelles,
de créer des contacts avec des employeurs potentiels...
- **Conventions de stage**
 - (rapide vérification de compétences avant embauche)...

mous@cosquancard.com - <http://mous.comquancard.com>

PRECONISATIONS / Axe SANTE

- **Avec Médecins du Monde**
 - Entretien téléphonique avec le Dr. ADAN, point sur la situation de chaque squat
 - Prochain rendez-vous prévu avec le Dr. ADAN, Médecins du Monde

mous@cosquancard.com - <http://mous.comquancard.com>

PRECONISATIONS / Axe SCOLARITE

- **Proposition d'intégration de l'Education Nationale au sein du Comité de Pilotage de la MOUS**
- **Réflexion sur la mise en place d'un réseau de bénévoles pour organiser du soutien scolaire**
- **Réflexion sur l'organisation d'un travail interne à L'Education Nationale**

mous@cosquancard.com - <http://mous.comquancard.com>

PRECONISATIONS / Axe CO-DEVELOPPEMENT

- **Négociation d'un projet de stage d'un étudiant de l'IUT Carrières Sociales / GDAH (Gestion du Développement et de l'Action Humanitaire) qui fait la demande d'un stage sur la MOUS.**
 - Cet étudiant, actuellement en « insertion Hebdomadaire » à Médecins du monde dans le cadre de ses études universitaires a déjà une connaissance du terrain et des publics : Il intervient sur les quats de la CUB et particulièrement sur Cenon (ce stagiaire parle le roumain).
 - La proposition lui est faite de travailler dès à présent sur les aspects et les conditions du co-développement dans un premier temps et d'en mesurer la faisabilité en allant éventuellement en Roumanie cet été...

mous@cosquancard.com - <http://mous.comquancard.com>

PRECONISATIONS / Axe CULTURE

- **Un groupe actuellement constitué avec des Roms prépare une proposition pour l'organisation d'un évènement à l'occasion de la journée mondiale des Roms le 8 avril 2010**

mous@cosquancard.com - <http://mous.comquancard.com>

POINTS DE DISCUSSION...

- **Les conventions partenariales :**
 - Niveau d'exigence des pièces à fournir.
- **Organisation de la remontée d'information au quotidien vers les membres du comité technique**

mous@cosquancard.com - <http://mous.comquancard.com>

AVANCEMENT DE LA MISSION - POINT AU LUNDI 11 JANVIER 2010

Réunion MOUS – COMITE TECHNIQUE

 POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET :

- **Constitution de l'équipe opérationnelle**
- **Squat Thiers :**
Proposition de familles à régulariser transmises le 23/12/09 :
6 situations qui représentent 25 personnes
- **Quai Richelieu :**
présentation d'une demande de titres de séjour pour tous les occupants soit 17 personnes
- **Floirac :**
 - rencontre avec la mairie (Maire et Directeur de Cabinet)
en présence de la CUB et de Nicolas Cartron.
 - Visite du Squat (bidonville), rencontre avec quelques personnes...
 - Début de la phase diagnostic/évaluation semaine 2-3
- **Gradignan :**
rendez-vous pris avec la mairie et le CCAS le 15 janvier 2010
- **Canon :**
Premier point de situation sur les indications de David Dumeau, stagiaire à Médecins du Monde
- **Communication interne MOUS, site Internet collaboratif :** <http://mous.cosquancard.com>
Mise en place depuis décembre d'un site internet collaboratif privé à accès restreint dédié à la MOUS, Comités de pilotage et technique, équipe opérationnelle, partenaires accrédités...
 - Présentation : partage de ressources documentaires, préconisations, avancement, agendas...
L'accès aux rubriques de documentation issue de la veille documentaire et de l'actualité européenne, nationale et locale est ouvert à tous.

 PRECONISATIONS (11/01/10) :

- **Axe HEBERGEMENT :**
 - **Etat d'avancement des recherches :**
 - Chalets EMAUS :
2 mois pour fabrication et installation, recherche de terrains
 - Possibilité d'installation sur Villenave d'Ornon
(terrain privé mais problème P.O.S.)
 - Recherches de terrains par propriétaires privés
 - **Hébergements adaptés :**
 - 1 maison avec 3 T3 Bordeaux
 - 1 maison T2 pour 560 € au Haillan
 - 1 maison de l'armée à Talence : contact à prendre
 - 1 clinique au Bouscat à la vente
 - 1 hôtel cours Victor Hugo à Bordeaux à la vente
 - Recherches actives par investisseurs en cours
 - 1 projet de plateau à aménager de 900 m2 soit 12 à 15 logements
 - **Annonces** passées dans Sud-Ouest et Le Carillon 33

➤ **Axe EMPLOI :**

- **Projet de structure adapté**, type association intermédiaire spécialisée (travail en cours, le projet sera présenté au prochain comité technique).
L'idée est de légaliser les petites heures de boulot trouvées par l'AI, de vérifier les compétences professionnelles, de créer des contacts avec des employeurs potentiels...
- **Conventions de stage** (rapide vérification de compétences avant embauche)...

➤ **Axe SANTE :**

- Entretien téléphonique, point sur la situation de chaque squat avec Médecins du Monde
- Prochain rendez-vous prévu avec Médecins du Monde

➤ **Axe SCOLARITE :**

- Proposition d'intégration de l'Education Nationale au sein du Comité de Pilotage de la MOUS
- Réflexion sur la mise en place d'un réseau de bénévoles pour organiser du soutien scolaire
- Réflexion sur l'organisation d'un travail interne à L'Education Nationale

➤ **Axe CO-DEVELOPPEMENT :**

- **Négociation d'un projet de stage** d'un étudiant de l'IUT Carrières Sociales / GDAH (Gestion du Développement et de l'Action Humanitaire) qui fait la demande d'un stage sur la MOUS.
Cet étudiant, actuellement en « insertion Hebdomadaire » à Médecins du monde dans le cadre de ses études universitaires et intervenant sur les quats de la CUB et particulièrement sur Cenon (ce stagiaire parle le roumain). La proposition lui est faite de travailler dès à présent sur les conditions du co-développement dans un premier temps et d'en mesurer la faisabilité en allant éventuellement en Roumanie cet été...

➤ **Axe CULTURE & COMMUNICATON**

- Un groupe actuellement constitué avec des Roms prépare une proposition pour l'organisation d'un évènement à l'occasion de la journée mondiale des Roms le 8 avril 2010

 POINTS DE DISCUSION :

- Les conventions partenariales : Niveau d'exigence des pièces à fournir.

Organisation de la remontée d'information vers les membres du comité technique au quotidien

ANNEXE 04

SQUAT FLOIRAC – RUE JULES GUESDE (BIDONVILLE)

NOTE DE SYNTHÈSE AU COMITÉ DE PILOTAGE

12 FEVRIER 2010

SQUAT de FLOIRAC centre (bidonville rue Jules Guesde)

NOTE DE SYNTHÈSE

12 février 2010 – Comité de Pilotage

Période de diagnostic : du 20/01/2010 au 11/02/2010

Nombre d'entretiens : 27

26 familles au sens nucléaire (sur 27 ayant participé aux entretiens) ont été diagnostiquées.

Elles représentent un total de **61 individus** dont :

- **42 adultes** :
 - 36 vivent en couple
 - 8 vivent seuls (dont 2 jeunes célibataires et 4 femmes veuves)
- **17 enfants** :
 - 3 de moins de un an

Le nombre total de personnes vivant sur le site s'élève à **90 personnes** environ, adultes et enfants confondus. Un recensement exact s'avère particulièrement difficile à effectuer compte tenu de la dynamique et de l'organisation interne du site.

ORGANISATION, DYNAMIQUE INTERNE DU SITE

Durant la période des entretiens, **des mouvements** ont été observés au sein même du site. Si certaines des familles rencontrées y vivent depuis plusieurs années et de manière continue, les départs réguliers et provisoires à destination de la Bulgarie créent une dynamique permanente au sein du site.

Des relations existent également entre les différents squats occupés dans la CUB. Cependant, les familles rencontrées n'ont pas occupé systématiquement des sites différents. Certaines d'entre elles ne connaissent que le site de Floirac et n'entretiennent aucune relation avec les autres sites du secteur.

Il n'existe **pas d'unité communautaire sur le site**. Les familles n'entretiennent pas de liens spécifiques et ne partagent pas d'attaches, de parcours et de croyances communes.

La vie en collectivité n'est que le résultat d'un logement contraint sur un site collectif. **Aucune autorité commune n'a été identifiée**. C'est dans la sphère familiale que les systèmes hiérarchiques semblent réellement reconnus.

L'implication dans les dynamiques militantes et revendicatives récemment médiatisées ne concerne, à priori, que des groupes familiaux isolés. Compte tenu de l'indépendance de chaque famille et de sa dynamique propre, il est impossible d'appréhender la population comme un ensemble homogène au projet commun.

PARCOURS ET CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES

Il s'agit d'une population sédentaire. La totalité des personnes rencontrées ne présente aucune des caractéristiques d'une population nomade. Il n'y a pas de « culture du voyage ». Aucune famille rencontrée ne se considère comme appartenant aux gens du voyage.

La grande majorité des familles ayant participé aux entretiens n'a effectué des déplacements, qu'entre leur ville (ou village) d'origine, et le site occupé sur la région bordelaise.

La totalité des parcours ont un dénominateur commun : La venue en France est vécue comme étant la seule alternative à une situation d'autant plus précaire en Bulgarie.

Toutes les familles font état d'une impossibilité, dans leur pays d'origine, à subvenir à leurs besoins vitaux, compte tenu des difficultés relatives :

- A l'emploi (discrimination, situation d'exploitation, licenciement),
- Au logement (impossibilité de se loger, répression des « squatteurs », privatisation des terrains),
- A la santé (privatisation des services de santé), et à l'éducation (coût de la scolarité).

Leur venue en France s'inscrit dans une logique de survie.

Si les familles ont recours majoritairement à la mendicité, c'est souvent contraintes par le fait de ne pas avoir le droit de travailler. Les personnes se déplacent à la recherche du travail.

La quasi-totalité des personnes souhaite se sédentariser en obtenant un travail légal, certains sont très volontaires et motivés.

La parcours professionnel des personnes rencontrées témoignent d'une nette scission entre d'une part des générations ayant vécues sous le régime communiste (ayant bénéficié d'une scolarité, d'une formation qualifiante, d'emplois déclarés et de longue durée), et d'autre part les plus jeunes générations (peu scolarisées, sans formation, sans parcours professionnel stable).

L'aide au retour proposée par l'OFII est connue et majoritairement utilisée.

Elle ne s'inscrit cependant que très rarement dans une perspective de retour définitif en Bulgarie. **La quasi-totalité des personnes sont déterminés quant à leur intention d'une installation définitive en France. Toutes souhaiteraient légaliser leur situation sur le territoire.**

Cependant, **la méconnaissance du système français** est totale.

L'écrasante majorité des familles rencontrées ignore la nature et l'existence même des démarches nécessaires à :

- l'officialisation de leur présence sur le territoire,
- l'accès à un emploi légal,
- l'accès à la scolarité pour les enfants,
- l'accès au système de santé.

La population n'a pas accès aux informations relatives à ses droits et à ses devoirs.

La plupart des personnes rencontrées n'ont que peu de contact avec le réseau associatif local et ne bénéficie d'aucune aide, qu'elle soit de nature matérielle ou sociale.

Les éléments de diagnostic social et d'analyse statistique quantitative et qualitative des fiches d'entretiens familiaux seront présentés lors d'un prochain bilan d'étape.

ANNEXE 05

FICHE DE PRESENTATION DE LA DEMARCHE ET DU PROTOCOLE DE DIAGNOSTIC ET D'ACCOMPAGNEMENT

Présentation de la démarche contractuelle de diagnostic social et d'accompagnement après délivrance d'une Autorisation Provisoire de Séjour (APS) d'une durée de 3 mois

L'association COS (Centre d'Orienta-tion Sociale) a été mandatée par la préfecture de la Gironde. La mission qui lui est confiée présente plusieurs aspects et se déroule en plusieurs phases.

Dans un premier temps un diagnostic social basé sur le volontariat des familles occupant différents sites – ou squats – sur la CUB (les priorités géographiques étant définies par un Comité de pilotage préfectoral).

Dans un deuxième temps, pour les familles sélectionnées par les services préfectoraux de l'immigration selon des critères en autres d'employabilité, de respect des lois de la république et si possible d'une connaissance minimale du français, un accompagnement social est contractualisé, visant à trouver des solutions pérennes pour une intégration en France des familles retenues par la préfecture.

Dans ce cadre, après une première phase de diagnostic sur les sites de Bordeaux Bastide et de Floirac centre, sept familles sont actuellement en accompagnement dans le cadre de la MOUS, ces familles ayant obtenu une Autorisation Provisoire de Séjour (APS) de 3 mois.

Cette APS, atteste de la légalité de la présence des familles sur le territoire français et donne donc droit à un accompagnement social qui est centré sur la recherche d'un premier emploi¹⁷, son obtention étant la clé indispensable pour l'obtention d'un titre de séjour et d'un début d'intégration. Parallèlement, les familles concernées sont orientées et accompagnées dans l'ensemble des démarches relatives à :

- Un apprentissage de la langue française (centré sur du vocabulaire métier)
- Une connaissance d'un certain nombre de codes, de droits et devoirs...
- La scolarisation des enfants de moins de 16 ans
- L'ouverture des droits à une assurance maladie de base (AME)
- L'orientation vers les acteurs territoriaux et associatifs locaux

Cet accompagnement global, mené sur une période de trois mois, doit permettre à chaque famille d'être en mesure de stabiliser puis de renforcer sa capacité à s'insérer de manière autonome sur le territoire français.

Après trois mois d'accompagnement, la Préfecture évalue les évolutions réalisées pour chaque situation familiale.

L'accès à un emploi déclaré – qui atteste de la capacité d'une famille à subvenir à ses besoins – donnera droit à un titre de séjour dont la durée sera déterminée en fonction de la nature et de la forme du contrat de travail.

Seront également évalués le perfectionnement en langue française, l'implication dans le dispositif d'accompagnement, l'absence d'infraction à la législation française.

Suite à cette appréciation globale, les familles se verront, soit remettre un titre de séjour en vue d'une intégration sur le long terme (avec des perspectives de relogement et d'emploi pérennes), soit seront soumises à une mesure d'éloignement.

¹⁷ Aux cotés de Leslie Boyer, travailleuse sociale plus principalement chargée du diagnostic et de l'accompagnement social, Narjès DIMASSI, conseillère en insertion, est chargée de la prospection auprès des entreprises et de l'accompagnement des publics concernés vers l'emploi. Le Pôle Emploi de Bordeaux Bastide, partenaire de la MOUS, participe à la définition de l'employabilité des personnes accompagnées.

ANNEXE 06

DIAGNOSTIC SOCIAL

MODELE DE FICHE D'ENTRETIEN

FICHE ENTRETIEN FAMILIAL

I COMPOSITION FAMILIALE	59
II SITUATION ADMINISTRATIVE :	61
III SUIVI SOCIAL :	62
IV RESSOURCES.....	62
V SANTE :	63
VI NIVEAU D'ETUDES ET PARCOURS PROFESSIONNEL	65
VII SOUHAITS et projets.....	70

FAMILLE :	
<i>Tél. :</i>	
<i>Date 1^{er} entretien :</i>	
<i>Date 2^{ème} entretien :</i>	
Squat	
Ville	
Adresse	

Synthèse des observations :

Synthèse des préconisations :

I - COMPOSITION FAMILIALE

Monsieur :	Madame :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Nationalité :	Nationalité :

- Date d'entrée en France :

- Depuis combien de temps êtes vous installé sur ce lieu ?

- Avez-vous des contacts avec des bénévoles ou des personnes extérieures ?

- Vous êtes : ☐ marié ☐ célibataire ☐ autre

- Vous avez des enfants : ☐ oui ☐ non

Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Suivi médical		Ecole fréquentée	Depuis combien temps	Classe	Activités périscolaires
				OUI	NON				

Autres membres de la famille :

- Vivant dans le squat : ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez :

- Vivant en France (**ville**) : ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez :

- Vivant en Bulgarie / Roumanie : ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez :

- Vivant dans un autre pays : ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez :

Disposez-vous d'un hébergement dans votre pays ? ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez :

Parcours de la famille depuis 1990 (ville d'origine, déplacements etc.) :

Connaissez-vous vos droits et vos devoirs en France dans le domaine :

- ☐ Du travail
- ☐ De la santé
- ☐ Du logement

Pourquoi avoir choisi la France ?

II – SITUATION ADMINISTRATIVE :

DOCUMENT	Monsieur		Madame	
	Date de validité		Date de validité	
Titre de séjour				
Passeport				
CNI				
Permis de conduire				
Autre				

Vous disposez d'un véhicule : ☐ oui ☐ non

III – SUIVI SOCIAL :

Bénéficiez vous d'un accompagnement social / ou aide matérielle : ☐ oui ☐ non

Si oui, par quel organisme : ☐ **MDSI** Précisez :

☐ **CAIO** Précisez :

☐ **Samu Social** Précisez :

☐ **CCAS** Précisez :

☐ **Association humanitaire** Précisez :

☐ **Autre** Précisez :

IV – RESSOURCES

Emploi : ☐ oui ☐ non

Aides sociales : ☐ oui ☐ non

Autres :

V – SANTE :

	A des problèmes de santé	A été ou est hospitalisé	Suivi médical	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES • Structure / personne assurant le suiv
Monsieur ☐ Non ☐ Oui Précisions :	☐ Non ☐ Oui Motif : Date : Lieu :	☐ Aucun ☐ Occasionnel ☐ Régulier		
Madame ☐ Non ☐ Oui Précisions : ☐ Enceinte Depuis :	☐ Non ☐ Oui Motif : Date : Lieu :	☐ Aucun ☐ Occasionnel ☐ Régulier		
Enfant 1 ☐ Non ☐ Oui Précisions :	☐ Non ☐ Oui Motif : Date : Lieu :	☐ Aucun ☐ Occasionnel ☐ Régulier		
Enfant 2 ☐ Non ☐ Oui Précisions :	☐ Non ☐ Oui Motif : Date : Lieu :	☐ Aucun ☐ Occasionnel ☐ Régulier		

Enfant 3	☐ Non ☐ Oui Précisions :	☐ Non ☐ Oui Motif : Date : Lieu :	☐ Aucun ☐ Occasionnel ☐ Régulier	
Enfant 4	☐ Non ☐ Oui Précisions :	☐ Non ☐ Oui Motif : Date : Lieu :	☐ Aucun ☐ Occasionnel ☐ Régulier	
Enfant 5	☐ Non ☐ Oui Précisions :	☐ Non ☐ Oui Motif : Date : Lieu :	☐ Aucun ☐ Occasionnel ☐ Régulier	

VI- NIVEAU D'ETUDES ET PARCOURS PROFESSIONNEL

Monsieur

NON SCOLARISE	PRIMAIRE	MI-SECONDAIRE	SECONDAIRE	SUPERIEUR
☐ Sait lire ☐ Sait écrire	Lieu : Année :	Lieu : Année :	Lieu : Année :	Domaine : Lieu : Année :

Diplômes obtenus :

Autres formations :

Formations en France :

Maîtrise de la langue française : ☐ Aucune ☐ Langue comprise ☐ Langue comprise et parlée

Autres langues parlées :

POSTE OCCUPE	SECTEUR PROFESSIONNEL	COMPETENCES ASSOCIEES	DUREE	LIEU
☐ Déclaré				

☐ Déclaré				
☐ Déclaré				
☐ Déclaré				

Êtes-vous en contact avec des employeurs ou des entreprises en France ?

☐ oui

☐ non

Si oui, précisez :

Autres « savoir faire » :

Pratique d'un sport :

Activités de loisir :

Souhaits professionnels :

Madame

NON SCOLARISE	PRIMAIRE	MI-SECONDAIRE	SECONDAIRE	SUPERIEUR
☐ Sait lire ☐ Sait écrire	Lieu : Année :	Lieu : Année :	Lieu : Année :	Domaine : Lieu : Année :

Diplômes obtenus :

Autres formations :

Formations en France :

Maîtrise de la langue française : ☐Aucune ☐Langue comprise ☐Langue comprise et parlée

Autres langues parlées :

POSTE OCCUPE	SECTEUR PROFESSIONNEL	COMPETENCES ASSOCIEES	DUREE	LIEU

☐ Déclaré				
☐ Déclaré				
☐ Déclaré				
☐ Déclaré				

Êtes-vous en contact avec des employeurs ou des entreprises en France ?

☐ oui

☐ non

Si oui, précisez :

Autres « savoir faire » :

Pratique d'un sport :

Activités de loisir :

Souhaits professionnels :

VII- SOUHAITS et projets

• Retour au pays :

Envisagez-vous de retourner dans votre pays : ☐ oui ☐ non ☐ ne sait pas

Si oui : Dans combien de temps ?

De façon : ☐ Définitive ☐ Temporaire

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide au retour ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, en quelle(s) année(s) ?

Souhaitez-vous bénéficier d'une aide au retour ?

Avez-vous pris des contacts avec l'OFII ?

Souhaiteriez-vous être accompagné pour un retour dans votre pays ?

• Vivre en France

Souhaitez- vous vous installer en France ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui : De façon : ☐ Définitive ☐ Temporaire

Quel est votre projet ?

• En matière de logement :

- En matière d'emploi :

- Vie familiale :

- Souhaitez-vous suivre des cours de français ? ☐ Oui ☐ Non

Comment envisagez vous de financer votre installation ?

Si vous n'obtenez pas de titre de séjour, quel sont vos projets ?

Commentaires COS

Préconisation(s) :

ANNEXE 07

LISTE DES PARTENAIRES *(hors membres du COPIL)*

LISTE NON EXAUSTIVE DES PARTENAIRES REGULIERS DE LA M.O.U.S. (hors membres du Comité de Pilotage)

ADAV 33 / Association des Amis des Voyageurs de la Gironde
Médecins du Monde – Mission France / Mission Roms
Pôle Emploi / Unité territoriale gironde et Agence Bordeaux-Bastide
Mission Locale pour l'Insertion des Jeunes / Bordeaux Benaugue - Bastide
Réseau de Parrainage pour l'emploi Pro-BTP
Centre Social et Culturel Nuyens – Queyries / Association des Centres d'Animation de quartier de la Ville de Bordeaux
Centre Social et Culturel de Floirac
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Ville de Bordeaux
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Floirac
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Gradignan
M.D.S.I. Bordeaux Bastide
Centre d'Accueil Petite Enfance Bordeaux Bastide
Secours Populaire Français / Antenne de Bordeaux-Bastide
Secours Populaire Français / Antenne de Floirac
ASTI / Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés
CASNAV / Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage, Bordeaux
Aquitaine-Video
Traductrices bulgares